

Bienvenue

Aux enseignant.e.s,

Nous vous remercions d'organiser dans votre école le programme Vote étudiant à l'occasion des élections municipales qui auront lieu en Ontario en octobre.

Nous savons que le début de l'année scolaire est une période chargée, c'est pourquoi nous apprécions d'autant plus le temps que vous consacrez au programme.

Le programme Vote étudiant peut également être mis à profit pour mettre en place des stratégies pédagogiques axées sur les dimensions socioémotionnelles et affectives de l'apprentissage (connues en anglais sous le nom de Social and Emotional Learning, ou SEL). Selon le CASEL (Collaborative for Academic, Social and Emotional Learning, un organisme spécialisé sur le sujet basé à Chicago, aux États-Unis), les cinq compétences favorisées par ces stratégies pédagogiques sont la conscience de soi, l'autogestion, la sensibilisation sociale, les compétences relationnelles et la prise de décision responsable.

Participer au programme Vote étudiant peut renforcer le sentiment d'appartenance chez les élèves en les aidant à mieux se connaître et à mieux comprendre les autres. Cela se fait notamment grâce à la recherche commune de solutions aux problèmes, à l'étude de perspectives multiples, ainsi que par la définition et la réalisation d'objectifs personnels et de classe.

Ces ressources répondent à la vision et aux objectifs du programme scolaire d'études canadiennes et mondiales de l'Ontario, en établissant des liens spécifiques avec les programmes de Civisme et citoyenneté, d'Histoire, de Politique, d'études des Premières Nations, des Métis et des Inuits et de Droit. Les leçons intègrent des approches pédagogiques clés, comme le processus d'enquête, les concepts de la pensée critique et le cadre d'orientation de l'éducation à la citoyenneté.

De nombreuses enquêtes d'évaluation du programme Vote Étudiant ont révélé que participer au programme avait un impact positif sur les connaissances et la compréhension des élèves en ce qui a trait au gouvernement ainsi qu'aux élections. Elle a également montré que le programme éveillait leur sens de la responsabilité civique et augmentait la probabilité qu'ils votent dans le futur.

Le programme donne également l'occasion aux élèves de partager avec leurs proches et leur famille les nouvelles connaissances acquises au cours du programme et, ainsi, d'engager des conversations sur l'élection à la maison.

À l'occasion de cette nouvelle édition du programme Vote étudiant, CIVIX a décidé de mettre l'accent sur la mise en place d'un dialogue respectueux et constructif entre les élèves.

La recrudescence des tensions sociales et le recul des normes démocratiques dans le monde entier mettent en évidence l'importance du dialogue. Pour maintenir une démocratie forte, il est important de construire des ponts entre les différents points de vue.

Dans les pages suivantes, vous trouverez des recommandations et des activités visant la création par les élèves d'un ensemble de Normes de discussion. Définir des normes avec vos élèves est un excellent moyen d'assurer un environnement de classe sain et bienveillant, ainsi que de faciliter les discussions respectueuses.

Consultez le site web du programme pour accéder à nos vidéos, diaporamas, fiches d'activités numériques et bien plus encore : www.voteetudiant.ca/onmuni2022

Nous vous souhaitons, à vous et à vos élèves, une excellente élection,

L'équipe de CIVIX

Remerciements

CIVIX est un organisme non partisan sans but lucratif qui vise à développer les aptitudes et les habitudes nécessaires à une citoyenneté active et informée chez les jeunes.



La production de la présente ressource conçue en vue des élections municipales et scolaires de 2022 en Ontario a bénéficié du soutien du Ministère de l'éducation de l'Ontario, du gouvernement du Canada, de la Fédération des enseignantes-enseignants des écoles secondaires de l'Ontario, l'Association des enseignantes et enseignants catholiques anglophones de l'Ontario, la Fédération des enseignantes et enseignants de l'élémentaire de l'Ontario, Your Canada Your Constitution et plusieurs fondations privées.



Équipe de développement des ressources

Nous tenons à remercier le personnel enseignant, ainsi que tous.les professionnels.le.s du milieu de l'éducation qui, au fil du temps, ont contribué, par leurs idées et leurs commentaires, à l'élaboration de ces ressources.

Avis de droit d'auteur

Cette ressource de CIVIX est protégée par le droit d'auteur. Les pages de cette publication peuvent être reproduites librement à des fins éducatives et dans le cadre d'activités sans but lucratif.

Table des matières

Comment utiliser ces ressources	4
Recommandations pour les discussions en classe	5
Établir des normes de discussion	6
1 : La démocratie	12
2 : Points de vue et pluralisme	19
3 : Une société démocratique informée	24
4 : Les ordres de gouvernement	30
5 : Municipalités	36
6 : Les élections municipales	46
7 : Les conseils scolaires	54
8 : Le processus électoral	60

Comment utiliser ces ressources

Ces ressources visent à améliorer les connaissances civiques des élèves, à leur présenter les concepts de démocratie et d'élections, à les sensibiliser au fonctionnement du gouvernement municipal et à leur apprendre à être des citoyen.ne.s responsables et actif.ve.s dans leur communauté.

Bien que les leçons soient complémentaires, elles peuvent également être utilisées de manière indépendante, en fonction des besoins de votre classe et du temps dont vous disposez.

Vous trouverez ci-dessous une brève description des sections de chaque leçon.

Questions guides :

Ces questions ont pour objectif de vous aider à cerner les enjeux de la leçon et de guider les élèves dans leur apprentissage. Présentez ces questions aux élèves en début de leçon afin de leur faire prendre conscience des principaux objectifs d'apprentissage et de les inciter à participer.

Aperçu :

Cette section présente un résumé des enseignements et des activités de la leçon.

Objectifs d'apprentissage :

Cette liste présente les connaissances et les compétences que les élèves pourront acquérir en complétant les activités de la leçon.

Critères de réussite :

Cette catégorie décrit clairement les compétences que les élèves auront acquis au cours de leur apprentissage.

Liens avec le programme scolaire :

Cette section présente les liens entre les ressources et le programme scolaire de l'Ontario afin que les enseignant.e.s puissent identifier clairement de quelle manière la leçon répond aux besoins de leur cours.

Stratégies d'apprentissage et d'enseignement :

Chaque leçon a été divisée en trois parties. Nous vous encourageons à choisir les stratégies et les outils qui conviennent le mieux à votre classe et au temps dont vous disposez.

- **Introduction :**

Cette section présente une activité d'ouverture destinée à susciter l'intérêt des élèves par rapport au sujet qui sera abordé au cours de la leçon.

- **Activités :**

Dans cette section, vous trouverez une série d'activités clés permettant aux élèves de comprendre les concepts fondamentaux et de développer les compétences essentielles en lien avec la leçon.

- **Consolidation des acquis :**

Cette section présente des questions et des activités de conclusion qui permettent aux élèves de faire un retour sur ce qu'ils ont appris au cours de la leçon.

Mesures de soutien et d'adaptation :

Dans cette section, vous trouverez quelques rappels et suggestions au sujet des plans pédagogiques individuels (modifications et enrichissement), des apprenant.e.s de la langue française, de la pédagogie inclusive, de l'accessibilité et des accommodements possibles.

Mise en contexte pour le personnel enseignant :

L'objectif de cette section est de fournir aux enseignant.e.s un complément d'information en lien avec le thème de la leçon. Les termes et concepts présentés dans cette section ne sont pas nécessairement tous abordés dans la leçon.

Recommandations pour les discussions en classe

Bien qu'une discussion puisse avoir lieu dans différents contextes (par exemple, formels ou informels) la salle de classe offre aux enseignant.e.s la possibilité d'aborder les principes de la discussion de manière structurée et ciblée. Cela ne veut pas dire que les discussions spontanées ou non structurées soient moins importantes. Certaines des meilleures discussions en classe sont probablement spontanées.

Cependant, avec de la détermination, de la préparation et de la pratique, les enseignant.e.s peuvent aider les élèves à acquérir des habitudes de discussion positives, quel que soit le contexte.

Les élèves ont souvent envie de discuter de questions épineuses ou controversées. L'école est un endroit propice à ce genre de discussions.

Voici quelques recommandations que vous pouvez prendre en considération lorsque vous discutez en classe.

Bâtir une communauté

Les élèves sont plus susceptibles de prendre part à une discussion si leur environnement est sécurisant et rassurant. Débutez l'année scolaire par des activités visant à permettre aux élèves de partager leurs intérêts et leurs expériences afin de créer ensemble un système de normes pour la classe (page 6).

Se décentrer

Les enseignant.e.s ont peut-être l'habitude d'avoir la parole la majorité du temps de classe. La discussion peut alors fonctionner à l'image de l'éclairage d'un phare : l'enseignant.e, au centre, échange à tour de rôle avec les élèves les plus à l'aise à prendre la parole en classe. Les meilleures discussions sont celles où les élèves échangent les un.e.s avec les autres et que l'enseignant.e assure l'animation.

Adopter une structure

Les discussions entre élèves sont susceptibles d'aboutir à de meilleurs résultats lorsqu'elles sont mises en œuvre avec attention et structure, en particulier en début d'année, lorsque les élèves se sentent à l'aise dans leur nouvel environnement de classe. Les protocoles de discussion peuvent alors contribuer à l'émergence de conversations plus équilibrées où la plupart des élèves ont la possibilité d'exprimer leur avis.

Reconnaître différents modèles de discussion

Certain.e.s élèves sont extraverti.e.s et bavard.e.s, d'autres sont réservé.e.s et silencieux.ses. La plupart se situent entre les deux. Certain.e.s élèves élaborent leurs pensées en prenant la parole, tandis que d'autres ont besoin de réfléchir un peu avant de se sentir à l'aise pour contribuer à la discussion. En tenant compte de ces différentes manières de discuter et en utilisant divers protocoles de discussion, vous obtiendrez d'excellents résultats lors de ces échanges.

Y aller pas à pas, avant d'y aller à fond

Au début, les élèves peuvent se sentir plus à l'aise d'exprimer leurs opinions en petits groupes. Lors des discussions, vous pouvez commencer par des groupes de deux ou trois personnes avant de passer à des groupes plus nombreux ou à une discussion en classe entière. N'hésitez pas à essayer différentes combinaisons avec les petits groupes, par exemple en mélangeant des élèves réservé.e.s et des élèves extraverti.e.s, ou en plaçant ensemble des élèves ayant un style de discussion similaire. Ces deux stratégies ont leurs avantages et leurs inconvénients.

Pour en apprendre davantage sur les meilleures habitudes de discussion et pour avoir accès à une description des différents protocoles de discussion, veuillez consulter le guide de discussion de CIVIX à l'adresse suivante :

www.parlonspoli.ca

Établir des normes de discussion

Élaborer des normes de discussion permet aux élèves de développer un sentiment d'appartenance et aide à créer un environnement d'apprentissage sain.

Les normes de discussion aident à établir des lignes directrices relatives aux comportements et aux attentes, permettent aux élèves de se sentir en sécurité pour exprimer leurs opinions et réduisent les cas d'incivilité.

Afin d'établir des normes de discussion pertinentes pour vos élèves, il faut leur donner la possibilité de se les approprier et de les élaborer ensemble. Cela permet également aux élèves de sentir que leur voix compte et les encourage à se tenir mutuellement responsables en cas de non respect des normes.

Une fois établies, il est utile de revoir ces normes régulièrement afin de les garder à l'esprit et de les mettre à jour si nécessaire.

Vous pouvez utiliser ou adapter les activités ci-dessous selon les besoins de votre classe. Les activités peuvent être réalisées sur plusieurs jours.

1 Réflexion sur les discussions (20-25 minutes)

Cette activité permet aux élèves de mieux comprendre en quoi consiste une discussion, de réfléchir à leurs expériences passées en termes de discussion et de définir les aspects positifs et négatifs de la discussion en classe. L'activité est conçue pour encourager la création d'un environnement de classe propice à la discussion, dans lequel les élèves se sentent en confiance.

- a) Commencez par une conversation préliminaire au sujet de la discussion. Demandez aux élèves d'échanger en groupes de deux pendant quelques minutes, puis élargissez la discussion à l'ensemble de la classe.

Questions guides :

- Quel est le but d'une discussion?
- Quelles sont les leçons que l'on peut en tirer?
- Pourquoi est-ce important?

- b) En classe, créez une définition du mot *Discussion* selon les réponses fournies à l'étape précédente. Vous pouvez aussi donner aux élèves la définition suivante : « Échange d'idées avec d'autres personnes par le biais de conversations ciblées sur un problème ou une question spécifique ». Rappelez aux élèves qu'une discussion n'est pas un débat dont les objectifs sont plutôt de convaincre l'autre et d'identifier les faiblesses de son argumentation. L'objectif d'une discussion est d'échanger avec les autres et/ou d'améliorer notre compréhension d'un sujet.

Pour approfondir l'activité, demandez aux élèves de travailler en groupes de deux et d'établir un modèle de Frayer pour affiner davantage leur compréhension de la discussion (voir le tableau *Qu'est ce qu'une discussion* ci-dessous).

- c) Ensuite, demandez aux élèves s'ils ont des préoccupations quant au déroulement de la discussion en classe. Affichez les phrases suivantes sur un tableau :

- « La discussion de classe ne fonctionne pas très bien quand... »
- « Une des raisons pour lesquelles je ne souhaite pas parler en classe, c'est... »

Fournissez aux élèves quelques notes autocollantes pour écrire les idées que leur évoque chaque phrase. Demandez aux élèves d'ajouter leurs notes autocollantes au tableau. Ensuite, examinez les réponses en groupe (en préservant l'anonymat de chaque élève).

Vous pouvez également utiliser Google Form pour cette activité afin que tous.tes les élèves se sentent à l'aise de faire part de leurs points de vue.

- d) Répétez le processus en utilisant les phrases suivantes afin d'établir les critères d'une discussion en classe efficace :
- « Je me sens à l'aise de participer à la discussion quand... »
 - « Ce que j'aime au sujet d'une bonne discussion en classe, c'est... »
- e) En guise de transition vers la partie suivante de l'activité, dites aux élèves que les réponses serviront de point de départ à la création de normes de discussions.

② Comprendre l'objectif des normes (15 minutes)

- a) Passez en revue avec les élèves le concept de normes. Les normes de classe permettent d'établir les responsabilités des membres de la classe et la manière dont il advient de se comporter les un.e.s envers les autres.

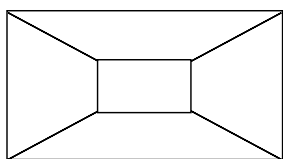
Demandez aux élèves de discuter des questions suivantes à l'aide de la stratégie « Penser, jumeler, partager » (voir la fiche d'activité ci-dessous).

- Pourquoi est-il important d'avoir une compréhension commune d'un ensemble de normes et d'attentes?
 - Que se passerait-il si nous n'avions pas un ensemble de normes?
 - Est-ce que les élèves doivent participer à l'élaboration des normes de classe ou est-ce que l'enseignant.e devrait fournir une liste? Pourquoi?
- b) Servez-vous des réponses données par les élèves à l'activité 1 (réflexion sur les discussions) pour imaginer des scénarios ou des problèmes et faites une séance de remue-méninges à propos de la façon dont les élèves ou l'enseignant.e peuvent réagir dans des situations précises. Voici quelques exemples :
- Un.e enseignant.e veut entendre les avis de tous.les élèves avant de définir le thème central d'un devoir
 - Un.e élève dit quelque chose que les autres élèves jugent offensant
 - Quelques élèves dominent les discussions en classe
 - Certain.e.s élèves ne se sentent pas à l'aise pour parler en face des autres
 - Des élèves veulent faire part de leurs idées à leur enseignant.e pour améliorer l'environnement de la classe
 - Un.e élève utilise son téléphone pendant la présentation oral d'un.e autre élève

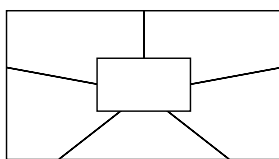
③ Création commune des normes (35 minutes)

Une fois que les élèves ont compris pourquoi il est important d'établir des normes de classe, donnez-leur l'occasion de réfléchir à ce que ces normes devraient comprendre. Dites-leur de travailler seul.e, en petits groupes, puis avec toute la classe.

- a) Dans le cadre d'une activité « napperons », demandez aux élèves de proposer des normes qui, à leur avis, sont importantes en classe. Cette stratégie d'apprentissage coopérative permet aux élèves de réfléchir individuellement à leurs idées, de les noter et de les partager en groupes, puis de parvenir à un consensus sur les normes les plus importantes.
- Répartissez les élèves en groupes de quatre ou cinq. Fournissez à chaque groupe une grande feuille de papier divisée en sections (une pour chaque élève et un bloc central pour la liste finale du groupe). L'activité peut également être réalisée à l'aide d'une application en ligne telle que Google doc ou Jamboard.
 - Demandez aux élèves d'écrire individuellement les normes qu'ils souhaitent proposer dans l'espace qui leur est alloué (trois normes minimum par élève).
 - Donnez le temps à chaque élève de faire part de ses réponses au reste de son groupe.
 - Ensuite, demandez à chaque groupe de déterminer, collectivement, les cinq normes les plus importantes et de les noter au centre des napperons ; il est essentiel que l'ensemble des membres soient d'accord avec la liste du groupe.



Équipe de quatre



Équipe de cinq

- b) Avec toute la classe, créez les normes de discussion. Évaluez chaque proposition avec les élèves, en leur demandant pour quelles raisons la proposition évaluée devrait figurer parmi les normes, quelles sont ses caractéristiques et s'ils peuvent en trouver des exemples d'application. Vous pouvez utiliser un tableau de deux colonnes en notant les normes sur la gauche et les raisons sur la droite. (P. ex., colonne de gauche : « Lever la main quand on parle », colonne de droite : « Pour qu'une seule personne parle à la fois et pour faire preuve de respect »).

Exemples de normes :

- Écouter activement (p. ex. être attentif.ve, attention au langage non verbal)
- Faire preuve d'empathie
- Répondre avec curiosité plutôt qu'avec jugement
- Faire des commentaires en utilisant des déclarations qui commencent par « Je »
- Critiquer les idées et non les personnes
- Donner à tout le monde la possibilité de parler
- Éviter de faire des suppositions ou des généralisations à propos des autres
- Quand on ne comprend pas quelque chose, poser des questions
- Ne pas demander aux autres de parler au nom de leur groupe social ou ethnique
- Si quelqu'un fait part d'une idée ou d'une opinion qui favorise l'apprentissage du groupe ou de soi-même, exprimer sa reconnaissance
- Avoir le droit de ne pas s'exprimer
- Si on dit quelque chose qui offense quelqu'un, s'excuser, même si ce n'était pas intentionnel
- Toujours supposer que les personnes participant à la discussion ont de bonnes intentions
- Veiller à ce que tout le monde participe à la discussion

④ Pratique et réflexion (25 minutes)

Mettez ces normes en pratique en ayant une discussion à propos d'enjeux légers, tels que « les chats sont mieux que les chiens ». Commencez la discussion en petits groupes et passez ensuite à une discussion avec toute la classe. Par la suite, faites un compte rendu avec le groupe :

- Qu'est-ce qui a bien fonctionné et pourquoi?
- Le groupe a-t-il respecté les normes et les attentes?
- Y a-t-il place à l'amélioration?
- Revoyez la liste au besoin.

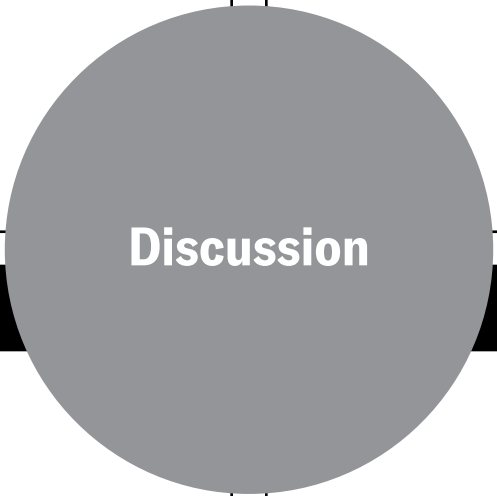
⑤ Évaluation (10 minutes)

Fournissez aux élèves une carte de réflexion 1-1-1 (voir ci-dessous) :

- Quelle était pour vous la norme la plus facile à appliquer?
- Sur quelle norme pensez-vous devoir vous améliorer?
- Quel est le sujet dont vous voudriez discuter en classe à l'avenir?

Qu'est-ce qu'une discussion?

DÉFINITION	CARACTÉRISTIQUES
EXEMPLES	CONTRE-EXEMPLES



Penser, jumeler, partager

Ce protocole convient aux discussions amorcées par une question ou la lecture d'un texte. Il peut également être utilisé pour lancer une discussion en petit groupe ou en classe.

1. Pour commencer, présentez aux élèves une question ou une proposition.
2. Demandez aux élèves de réfléchir individuellement à la question ou la proposition.
3. Répartissez les élèves en équipes de deux et demandez-leur de faire part de leurs réflexions et de leurs idées à leur camarade.
4. Ayez ensuite une discussion avec toute la classe.
5. Facultatif : Demandez aux élèves de réfléchir à l'activité et de résumer par écrit ce qu'ils ont appris ou l'impact de la conversation avec leur camarade sur leurs propres idées.

VARIATIONS

- « Penser, écrire, jumeler, partager » : une étape de rédaction supplémentaire où l'élève s'entraîne à formuler ses pensées par écrit.
- La méthode « boule de neige » : au lieu de former un seul groupe avec toute la classe à partir d'équipes de deux, les équipes se rassemblent pour former un groupe de quatre et faire à nouveau un compte rendu. Répétez le processus jusqu'à ce que la classe soit réunie en un seul groupe.

STRATÉGIES DE MISE EN ŒUVRE :

- Choisissez des questions ouvertes auxquelles les élèves peuvent répondre de manière variée. Par exemple : « Quel est le problème le plus important auquel les Canadien.ne.s sont confronté.e.s aujourd'hui? » ou « Que peuvent faire les écoles pour améliorer la santé mentale des élèves? ».
- Présentez aux élèves une citation, une image ou un court texte qui suscite la réflexion et qui est ouvert à l'interprétation.

Remarque : Nous n'avons pas fourni d'estimation de durée pour les activités afin qu'elles soient flexibles, mais nous vous suggérons d'ajouter les vôtres et de désigner un.e élève responsable de la gestion du temps dans chaque groupe.

Carte de réflexion 1-1-1 : Normes de discussion de la classe

CARTE DE RÉFLEXION 1-1-1	
1	Quelle était pour toi la norme la plus facile à appliquer?
1	Sur quelle norme penses-tu devoir t'améliorer?
1	Quel est le sujet dont tu aimerais discuter en classe à l'avenir?

CARTE DE RÉFLEXION 1-1-1	
1	Quelle était pour toi la norme la plus facile à appliquer?
1	Sur quelle norme penses-tu devoir t'améliorer?
1	Quel est le sujet dont tu aimerais discuter en classe à l'avenir?

Leçon 1

La démocratie



QUESTIONS GUIDES

❶ Que signifie vivre en démocratie?

❷ Comment pouvons-nous protéger et renforcer notre démocratie ?

APERÇU

Une démocratie repose sur plusieurs principes essentiels tels que le respect des libertés fondamentales, les élections libres et justes, la tolérance politique, la participation citoyenne et l'État de droit. Les citoyen.ne.s ont la responsabilité de défendre et de soutenir ces principes.

Dans cette leçon, les élèves discuteront des valeurs qui, à leur avis, sont importantes pour la société. Ensuite, iels examineront les principes sur lesquels repose la démocratie, en les reliant aux valeurs qui leur tiennent à cœur et en s'appuyant sur des exemples concrets. Ensuite, les élèves discuteront du devoir des citoyen.ne.s de défendre ces principes et d'exercer leurs droits de manière responsable.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Les élèves apprennent à :

- décrire de quelle manière les institutions politiques affectent leur vie (Cadre d'orientation en éducation à la citoyenneté – Structures) ;
- explorer les questions liées aux droits et responsabilités de la personne et de la collectivité (Cadre d'orientation en éducation à la citoyenneté – Structures) ;
- appliquer les concepts de la pensée critique en politique lors de l'analyse d'événements et de questions d'actualité (Importance civique et politique).

CRITÈRES DE RÉUSSITE

Les élèves peuvent :

- identifier les valeurs qu'iels jugent importantes au sein de la société, tant en autonomie qu'en collaborant avec leurs camarades ;
- identifier les principes fondamentaux de la démocratie et la manière dont ils influencent leur vie ;
- analyser les responsabilités qui incombent aux citoyen.ne.s en démocratie.

Liens avec le programme scolaire

CIVISME ET CITOYENNETÉ - CHV20

A2. Développement de compétences transférables : mettre en application dans la vie quotidienne des compétences transférables développées au moyen d'enquêtes dans le cadre de l'éducation en civisme et en citoyenneté. (A2.3)

B1. Enjeux civiques et valeurs démocratiques : décrire des croyances et des valeurs associées à la citoyenneté démocratique au Canada et expliquer leurs liens avec l'action citoyenne et les prises de position sur des enjeux civiques. (B1.2, B1.4)

B3. Droits et responsabilités : analyser les principaux droits et responsabilités associés à la citoyenneté, en contexte canadien et mondial, ainsi que des façons dont ces droits sont protégés ou peuvent être violés. (B3.1, B3.2, B3.3, B3.4)

C1. Service à la communauté, contributions et inclusion civiques : analyser l'importance de diverses contributions au bien commun et évaluer la reconnaissance de diverses croyances, valeurs et perspectives dans des communautés au Canada et dans le monde. (C1.2)

POLITIQUE - CPC30

Attente 2. Développement de compétences transférables : reconnaître l'utilité des compétences transférables développées par l'étude d'enjeux liés au changement politique dans la vie de tous les jours ainsi que les diverses possibilités de carrière faisant appel à une formation en politique. (2.1, 2.2)

A1. Facteurs influant sur l'engagement politique : analyser comment différents facteurs peuvent contribuer à favoriser ou à inhiber son engagement politique et celui des autres. (A1.2, A1.4)

B3. Stratégies de changement politique : analyser les facteurs qui facilitent ou inhibent le changement politique dans une société démocratique. (B3.1, B3.2)

HISTOIRE - CHC2D/CHC2P

C1. Contextes politique, économique et social : expliquer les événements politiques, économiques et sociaux qui ont le plus fortement influé sur le déroulement de la vie des Canadiennes et Canadiens, incluant les Premières Nations, les Métis et les Inuits, entre 1945 et 1982 (C1.1)

ÉTUDES DES PREMIÈRES NATIONS, DES MÉTIS ET DES INUITS - NAC20

F1. Contextes politique, économique et social : analyser des enjeux et des changements sociaux, économiques et politiques ayant eu une incidence sur les peuples autochtones au Canada depuis 1969, tout en décrivant leur impact. (F1.1, F1.3)

ÉTUDES DES PREMIÈRES NATIONS, DES MÉTIS ET DES INUITS - NDG4M

C2. Droits constitutionnels et droits garantis par la Charte canadienne des droits et libertés : expliquer l'incidence de la Loi constitutionnelle de 1982 et de la Charte canadienne des droits et libertés sur les droits des Premières Nations, des Métis et des Inuits au Canada. (C2.1, C2.2)

DROIT - CLU3M/CLU3E

Attente 2. Développement de compétences transférables : reconnaître l'utilité des compétences transférables développées par l'étude du droit dans la vie de tous les jours ainsi que les diverses possibilités de carrière faisant appel à une formation dans le domaine du droit. (Attente 2.1, Attente 2.2)

B1. Droits et libertés : expliquer l'importance des garanties juridiques de la Charte canadienne des droits et libertés et du Code des droits de la personne de l'Ontario. (B1.1)

DROIT - CLN4U

Attente 2. Développement de compétences transférables : reconnaître l'utilité des compétences transférables développées par l'étude du droit dans la vie de tous les jours ainsi que les diverses possibilités de carrière faisant appel à une formation dans le domaine du droit. (Attente 2.1, Attente 2.2)

B1. Droits et libertés : expliquer les lois et les principes juridiques se rapportant aux droits de la personne au Canada et à l'échelle internationale. (B1.2)

Introduction

1. Examinez les photos dans le Diaporama 1 et demandez aux élèves quels mots ou concepts leur viennent à l'esprit.
2. Demandez aux élèves de répondre à la question suivante au moyen d'une « activité napperon » : Quelles valeurs sont particulièrement importantes dans une société? (Par exemple, la justice, la liberté, le respect, la communauté, l'équité...).

L'activité napperon est une méthode d'apprentissage collaboratif qui permet à chaque élève faisant partie d'un groupe de noter ses propres idées sur un sujet ou une question, avant de travailler avec le reste du groupe pour parvenir à un consensus sur une réponse.

- a) Répartissez les élèves en groupes de quatre ou cinq.
- b) Donnez à chaque groupe une grande feuille de papier divisée en sections (une section pour chaque élève et une section centrale pour la réponse finale du groupe). Vous pouvez également utiliser un outil numérique, tel qu'un Google Doc, pour compléter cette activité.
- c) Demandez aux élèves de répondre dans un premier temps individuellement à la question.
- d) Laissez le temps à chaque élève de partager ses réponses avec le reste de son groupe.
- e) Ensuite, demandez à chaque groupe de choisir, ensemble, les cinq valeurs les plus importantes et de les inscrire au centre du tableau.
- f) Demandez à chaque groupe d'écrire leur liste de valeurs sur des notes autocollantes et de les afficher sur un mur ou un tableau.
- g) Enfin, organisez les notes autocollantes pour voir quelles valeurs reviennent le plus souvent et créez une liste finale pour la classe.

Activités

1. Examinez le concept de démocratie et les principes sur lesquels elle repose à partir de la vidéo « [Principes démocratiques](#) » et du Document 1.2.
 - Le mot démocratie signifie « le pouvoir au peuple ». Dans un tel régime politique, la majorité de la population participe à la prise de décisions politiques.
 - Une société démocratique prône l'égalité des droits, la liberté d'expression, l'État de droit et la tolérance politique.
 - Une démocratie saine a besoin de citoyen.ne.s responsables qui valorisent le système gouvernemental et participent activement à la société.
2. Dans le cadre d'une discussion en classe, faites le lien entre les principes démocratiques et les réponses des élèves à la question posée dans l'activité d'introduction. Vous pouvez écrire les principes démocratiques et ajouter les notes autocollantes correspondantes sous chaque principe. Certaines valeurs peuvent se rattacher à plusieurs principes.
3. À partir du Diaporama 1, analysez des exemples de principes démocratiques et les différentes façons dont ils influencent nos vies. Demandez aux élèves de partager leurs propres exemples pour chacune des diapositives.
4. Pour conclure, vous pouvez discuter des questions suivantes en utilisant la méthode « penser, jumeler, partager ».
 - Est-il important que les citoyen.ne.s soutiennent et défendent ces principes? Que se passerait-il si personne ne s'en souciait?
 - Nos droits entraînent-ils des responsabilités? Présentez des exemples concrets. Par exemple, le droit de manifester entraîne la responsabilité de le faire de manière pacifique.

Consolidation des acquis

Option 1 : Quels sont les concepts les plus importants à retenir de cette leçon au sujet des principes démocratiques? Utilisez la fiche de suivi (Activité 1.2) pour créer quatre mots-clés décrivant ce que vous avez appris grâce à cette leçon.

Option 2 : Quel est le plus important principe pour vous? Créez une affiche ou une œuvre d'art numérique qui reflète ce principe et ce qu'il signifie pour vous.

MESURES DE SOUTIEN ET D'ADAPTATION

<p>Les apprenant.e.s de la langue française</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Définissez les mots clés au préalable (ex. : libertés, égalité, élections, responsabilité, équité, diversité). • Donnez aux élèves accès aux vidéos de la leçon avant d'entamer les discussions et les activités en classe. • Activez les sous-titres lors du visionnement des vidéos. • Donnez davantage d'exemples concrets aux élèves afin de les aider à mieux comprendre ce que sont les divers principes démocratiques.
<p>Pédagogie inclusive</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Comparez la démocratie à d'autres formes de gouvernement représentant différents pays et différentes cultures qui ont une importance pour vos élèves. • Les élèves proviennent de différents milieux et peuvent avoir des opinions différentes sur la démocratie. Créez une atmosphère propice aux discussions respectueuses. • Examinez les principes démocratiques dans différents contextes sociaux, y compris pour les peuples autochtones et les divers groupes culturels. • Discutez des obstacles auxquels sont confrontés les peuples autochtones et d'autres minorités.
<p>Accommodements</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Si le travail en équipes n'est pas possible, vous pouvez utiliser Google Docs pour les discussions et réflexions collaboratives.



MISE EN CONTEXTE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

La démocratie signifie « le pouvoir au peuple ». Plusieurs principes servent de fondement à la démocratie. Les citoyen.ne.s ont la responsabilité de respecter et de soutenir ces principes.

Droits à l'égalité et droits de la personne : Chaque personne doit être traitée avec le même respect, la même dignité et la même considération (c.-à-d. sans discrimination), indépendamment de ses caractéristiques personnelles comme son identité raciale, ethnique ou nationale, sa couleur, sa religion, son genre, son âge, ses déficiences intellectuelles ou physiques, son orientation sexuelle, sa situation matrimoniale ou sa citoyenneté.

Les libertés fondamentales incluent notamment la liberté de pensée, de croyance, d'opinion et d'expression, ainsi que la liberté d'association.

Liberté économique : Le gouvernement permet une certaine privatisation des biens et des entreprises. Les individus sont autorisés à choisir leur propre emploi et à rejoindre des syndicats. Il est généralement admis qu'un marché libre doit exister dans une démocratie et que le gouvernement ne doit pas contrôler l'économie.

Droits protégés : Dans une démocratie, les droits et libertés des citoyen.ne.s sont formellement reconnus par écrit. Au Canada, par exemple, les droits de la personne sont protégés en vertu de la Constitution canadienne et d'autres lois fédérales, provinciales et territoriales. Elles restreignent les pouvoirs du gouvernement, décrivent les libertés garanties des individus et protègent les citoyen.ne.s contre les abus de pouvoir du gouvernement.

Garanties juridiques : Toutes les personnes sont égales devant la loi et ont droit à la même protection de la loi sans discrimination. Personne n'est au-dessus de la loi, pas même les élu.e.s, la police et les forces armées.

Contrôle de l'abus de pouvoir : Pour éviter la corruption et les abus de pouvoir, les gouvernements démocratiques sont souvent organisés de manière à limiter les pouvoirs des administrations publiques et des personnes qui y travaillent.

Élections libres et équitables : Les élections se tiennent régulièrement, généralement toutes les quelques années. Les citoyen.ne.s de plus de 18 ans ont le droit de vote et de se présenter aux élections– quelle que soit leur identité raciale, leur genre, leur origine ethnique et leur statut socio-économique (entre autres).

Multipartisme : Cela permet à plus de deux partis de participer aux débats politiques et aux élections. Les électeur.rice.s sont libres de soutenir les candidat.e.s, les partis et les idéaux politiques qu'ils préfèrent.

Participation citoyenne : La participation peut prendre différentes formes : se présenter aux élections, voter aux élections, s'informer sur les enjeux qui touchent la communauté, débattre des enjeux, assister aux assemblées communautaires, payer des impôts, faire partie d'un jury et manifester. La participation citoyenne permet de renforcer la démocratie.

Responsabilité et transparence : Les représentant.e.s élu.e.s sont responsables de leurs actions et doivent rendre des comptes à la population. Un gouvernement qui fait preuve de transparence organise des assemblées publiques et permet aux citoyen.ne.s d'y assister. La presse et le public sont tenus informés des décisions prises par le gouvernement.

Indépendance judiciaire :

Les tribunaux et le pouvoir judiciaire sont indépendants. Les juges et le pouvoir judiciaire sont libres d'agir sans être influencés ou contrôlés par les branches exécutive et législative du gouvernement. Ils ne doivent pas non plus être corrompus ou influencés par d'autres individus, entreprises ou groupes politiques.

Tolérance politique : Il existe une variété d'opinions politiques différentes. Certains groupes socio-économiques et/ou ethniques sont majoritairement sous-représentés au sein des classes politiques dominantes. Puisque les sociétés démocratiques se veulent politiquement tolérantes, les droits des minorités sont protégés. Ceux qui ne sont pas au pouvoir doivent être autorisés à s'organiser et à exprimer leurs opinions.

Accepter les résultats des élections :

Les élections justes et équitables font des gagnant.e.s et des perdant.e.s. Les perdant.e.s et leurs partisan.e.s doivent accepter leur défaite électorale, car la démocratie exige le transfert pacifique du pouvoir d'un parti à l'autre.

DOCUMENT 1.1 : Les principes démocratiques

Plusieurs principes essentiels sont aux fondements de la démocratie



- Toutes les personnes vivant en démocratie ont des droits garantis tels que le droit d'opinion et d'expression, la liberté de pensée, de conscience et de religion, et le droit d'organiser des manifestations pacifiques et d'y participer.
 - Dans la majorité des démocraties, les individus sont égaux devant la loi et ont le droit de participer à la société peu importe leur identité raciale, leur religion, leur origine ethnique, leur langue, leur genre ou leur orientation sexuelle.
 - Au Canada, les libertés et les droits fondamentaux sont protégés par la Charte canadienne des droits et libertés, qui fait partie de la Constitution canadienne.
-



- Les citoyen.ne.s ont le droit de voter lors des élections pour choisir leurs représentant.e.s politiques.
 - Les citoyen.ne.s peuvent se présenter comme candidat.e.s aux élections.
 - Aucun obstacle ou menace ne brime le droit de vote, que ce soit avant ou après une élection.
 - Au Canada, les élections fédérales doivent avoir lieu au plus tard tous les 5 ans.
-



- Les élu.e.s sont responsables de leurs actions. Ils doivent remplir leurs fonctions conformément aux souhaits de ceux qu'ils représentent et non en vue de leurs propres intérêts.
 - En démocratie, la presse s'assure que les élu.e.s rendent des comptes et que la population soit informée.
 - Au Canada, les élu.e.s se prêtent à des exercices, comme des périodes de questions, afin de rendre des comptes et de répondre aux questions des partis d'opposition. Ils s'impliquent également dans des rencontres avec la population.
-



- La loi est appliquée de manière juste, égale et uniforme. Ainsi, tout le monde, incluant les fonctionnaires, la police et les militaires, doit obéir à la loi.
 - Le gouvernement ne peut pas punir des personnes qui n'ont pas enfreint la loi.
 - Tous.tes les Canadien.ne.s ont le devoir de respecter les lois du pays, même s'ils sont en désaccord avec ces lois.
-



- La société est composée de personnes d'origines culturelles variées, qui pratiquent diverses religions, qui ont différentes identités ethniques et raciales, qui ont différentes identités de genre ou orientations sexuelles. Les voix de ces différents groupes sont reconnues.
 - Les sociétés démocratiques s'efforcent d'être politiquement tolérantes et les droits des minorités sont protégés.
 - Ceux qui ne sont pas au pouvoir doivent être autorisé.e.s à se rassembler et à partager leurs opinions.
-



- La participation des citoyen.ne.s à la gouvernance du pays est plus qu'un droit, c'est un devoir.
 - La participation peut comprendre : voter, rester informé, débattre des enjeux, prendre part à des assemblées citoyennes, payer ses impôts, être membre d'un jury et manifester.
 - La participation citoyenne renforce notre démocratie.
-

ACTIVITÉ 1.2 : Fiche de suivi #Motsclics

QUELS MOTS-CLICS UTILISERAIIS-TU POUR DÉCRIRE LA LEÇON ET/OU IDENTIFIER LES CONCEPTS LES PLUS IMPORTANTS?

AS-TU DES QUESTIONS SUR LA LEÇON D'AUJOURD'HUI?

QUELS MOTS-CLICS UTILISERAIIS-TU POUR DÉCRIRE LA LEÇON ET/OU IDENTIFIER LES CONCEPTS LES PLUS IMPORTANTS?

AS-TU DES QUESTIONS SUR LA LEÇON D'AUJOURD'HUI?

Leçon 2

Points de vue et pluralisme



QUESTIONS GUIDES

1 Pourquoi différents individus perçoivent-ils parfois la même chose de manières différentes?

2 Est-ce que le pluralisme est important en démocratie?

3 Quelles actions puis-je entreprendre pour contribuer au respect du pluralisme dans la société?

APERÇU

Dans une démocratie, les personnes ayant des identités et des opinions différentes doivent trouver des manières de vivre et de travailler ensemble pour le bien commun.

Dans cette leçon, les élèves examineront comment le même objet, la même situation ou le même enjeu peut être perçu et interprété de différentes façons par différentes personnes. Ensuite, les élèves pratiqueront l'écoute active en partageant leurs propres points de vue sur un sujet particulier et analyseront les facteurs qui influencent leur réflexion. Finalement, les élèves discuteront du concept de pluralisme et de l'importance de la diversité et de l'inclusion dans les sociétés démocratiques.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Les élèves apprennent à :

- expliquer l'importance du pluralisme au sein de la société et identifier les différentes façons de soutenir la diversité et l'inclusion ;
- participer à des discussions politiques tout en considérant et en respectant les points de vue des autres (Cadre d'orientation en éducation à la citoyenneté - Identité) ;
- démontrer du respect envers soi-même, ainsi que du respect et de l'empathie envers les autres (Cadre d'orientation en éducation à la citoyenneté - Qualités personnelles).

CRITÈRES DE RÉUSSITE

Les élèves peuvent :

- expliquer comment différentes personnes peuvent avoir des interprétations ou des points de vue différents sur une même situation ou un même problème ;
- pratiquer l'écoute active tout en tenant compte du point de vue des autres ;
- évaluer l'importance du pluralisme dans une société démocratique ;
- identifier les actions à entreprendre pour soutenir le pluralisme, la diversité et l'inclusion.

Liens avec le programme scolaire

CIVISME ET CITOYENNETÉ - CHV20

A2. Développement de compétences transférables :

mettre en application dans la vie quotidienne des compétences transférables développées au moyen d'enquêtes dans le cadre de l'éducation en civisme et en citoyenneté et déterminer des carrières dans lesquelles ces apprentissages pourraient constituer un atout. (A2.1, A2.2, A2.3)

B1. Enjeux civiques et valeurs démocratiques :

décrire des croyances et des valeurs associées à la citoyenneté démocratique au Canada et expliquer leurs liens avec l'action citoyenne et les prises de position sur des enjeux civiques. (B1.1, B1.2, B1.5)

C1. Service à la communauté, contributions et

inclusion civiques : analyser l'importance de diverses contributions au bien commun et évaluer la reconnaissance de diverses croyances, valeurs et perspectives dans des communautés au Canada et dans le monde. (C1.2, C1.3)

POLITIQUE - CPC30

Attente 2. Développement de compétences

transférables : reconnaître l'utilité des compétences transférables développées par l'étude d'enjeux liés au changement politique dans la vie de tous les jours ainsi que les diverses possibilités de carrière faisant appel à une formation en politique. (2.2)

A1. Facteurs influant sur l'engagement politique :

analyser comment différents facteurs peuvent contribuer à favoriser ou à inhiber son engagement politique et celui des autres. (A1.1, A1.4)

B3. Stratégies de changement politique :

analyser les facteurs qui facilitent ou inhibent le changement politique dans une société démocratique. (B3.1, B3.2)

HISTOIRE - CHC2D/CHC2P

Attente 2. Développement de compétences

transférables : reconnaître l'utilité des compétences transférables développées par l'étude de l'histoire dans la vie de tous les jours ainsi que les diverses possibilités de carrière faisant appel à une formation en histoire. (2.2)

Introduction

Que vois-tu? Cette activité préparatoire présente des illusions d'optique pour montrer aux élèves que différentes personnes peuvent percevoir de différentes façons la même image et qu'il n'y a pas toujours de bonne réponse.

1. Expliquez aux élèves que vous allez leur montrer une série d'images (Diaporama 2) et qu'ils doivent d'abord écrire ce qu'ils voient sans en discuter avec les autres.
2. Examinez à nouveau les images et invitez les élèves à partager leur description. Faites un sondage informel auprès de la classe pour avoir une vue d'ensemble des différentes options. Encouragez les élèves à voir l'image opposée à celle qu'ils ont vue au début (conseil : en se concentrant sur différents éléments de l'image, on devrait pouvoir voir différents objets).
3. Faites un compte rendu de l'activité en classe.
Questions suggérées :
 - Y a-t-il une « bonne » façon de voir les images? Quelqu'un a-t-il raison et quelqu'un a-t-il tort?
 - Qu'avez-vous ressenti envers les personnes qui ont vu la même image et envers celles qui l'ont vue de façon différente?
 - Avez-vous été capable de voir l'image différemment une fois qu'on vous a montré une autre façon de l'interpréter?
 - Quelle est la principale leçon à tirer de cette activité?

Activités (45 min)

1. Examinez la signification de la perception et du point de vue.
 - **La perception** est la façon dont nous interprétons les choses. C'est la capacité de voir, d'entendre ou de prendre conscience de quelque chose en utilisant l'un de nos sens. Les individus perçoivent les choses différemment. Nous choisissons de concentrer notre attention sur différents aspects d'une chose en fonction de ce qui nous intéresse, de ce qui nous est familier ou de ce que nous considérons comme important.
 - **Le point de vue** est la façon dont nous voyons quelque chose. Nos points de vue sont façonnés par qui nous sommes, ainsi que par notre environnement et nos expériences de vie. Par exemple, des personnes vivant dans des pays différents peuvent avoir des priorités différentes dans la vie, en fonction de leurs croyances et de leurs conceptions du bonheur.

2. Choisissez un sujet parmi la liste suivante et distribuez des copies de l'Activité 2.1. Donnez aux élèves quelques minutes pour écrire leurs réponses aux questions. Les élèves peuvent simplement écrire les points essentiels.
- Les examens de fin d'année devraient être abolis.
 - Tous.les les Canadien.ne.s devraient être obligé.e.s de voter.
 - Les écoles devraient éliminer les codes vestimentaires.
 - Il est important de dépenser de l'argent pour explorer l'espace.

Si cette activité est réalisée dans le cadre d'un apprentissage à distance, vous pouvez utiliser un outil tel que *Flipgrid*. Les élèves peuvent ainsi enregistrer des réponses vidéo.

NOTE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Flipgrid est un site Web qui permet aux enseignant.e.s de créer des « grilles » pour faciliter les discussions vidéo. Chaque grille est semblable à un tableau d'affichage où les enseignant.e.s peuvent poser des questions et leurs élèves peuvent publier des réponses vidéo qui apparaissent dans une grille en mosaïque.

3. Répartissez les élèves en groupes et demandez-leur de partager leurs réponses et de réfléchir aux personnes ou aux expériences qui ont influencé leur point de vue. Vous pouvez passer en revue les conseils d'écoute active avant l'activité de groupe (Document 2.2).
4. Faites un compte rendu de l'activité en classe.
- Le fait d'écouter le point de vue des autres a-t-il influencé votre réflexion sur le sujet en question?
 - Pouvez-vous établir des liens ou voir une influence entre les expériences de vie des autres élèves et leur point de vue sur le sujet?

5. Discutez du concept de pluralisme. Est-ce que le pluralisme est important en démocratie?
- Le pluralisme désigne l'idée selon laquelle des personnes ayant des croyances, des origines et des modes de vie différents peuvent coexister dans la même société et participer de manière égale au processus politique.
 - Le désaccord peut nous amener à remettre en question nos idées et à nous demander si notre façon de voir un enjeu est vraiment la meilleure qui soit.
 - Les sociétés démocratiques s'efforcent d'être politiquement ouvertes aux voix des différents groupes. Ceux qui ne sont pas au pouvoir doivent être autorisé.e.s à se rassembler et à partager leurs opinions.

Ressource supplémentaire :

[What is Pluralism? | Qu'est-ce que le pluralisme?](#)
(0 :00 – 3 :54), Centre mondial du pluralisme

Consolidation des acquis

Utilisez une méthode de réflexion connue en anglais sous le nom de « Circles of Action » pour clôturer la leçon. Cette méthode est utilisée pour encourager les élèves à agir de manière responsable.

À partir de ce que j'ai appris sur le pluralisme, que puis-je faire pour contribuer à son respect...

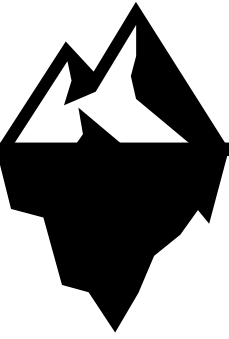
1. Dans mon cercle intime (mes amis, ma famille, les personnes que je connais bien) ?
2. Dans ma communauté (mon école, mon quartier) ?
3. Dans le monde (au-delà de mon environnement quotidien) ?

MESURES DE SOUTIEN ET D'ADAPTATION

Les apprenant.e.s de la langue française	<ul style="list-style-type: none"> • Fournissez à l'avance les mots clés et les définitions. • Donnez aux élèves l'accès aux vidéos de la leçon avant les discussions et les activités en classe. • Activez les sous-titres des vidéos.
Pédagogie inclusive	<ul style="list-style-type: none"> • Les élèves proviennent de différents milieux et peuvent avoir des opinions différentes sur la démocratie. Créez une atmosphère propice aux discussions respectueuses. • Discutez des obstacles systémiques à l'égalité auxquels sont confrontés les peuples autochtones et d'autres minorités.
Accessibilité et accommodements	<ul style="list-style-type: none"> • Si le travail en groupe de deux ou en petits groupes n'est pas possible, vous pouvez utiliser Google Docs ou Jamboard pour les discussions et réflexions collaboratives.

ACTIVITÉ 2.1 : Tes points de vue

Réponds aux questions suivantes dans la colonne de droite.

<p>Quel est le sujet choisi?</p>	
<p>La pointe de l'iceberg</p> <p>Quelle est ta position sur le sujet? Que vois-tu à la surface?</p>	
 <p>Sous la surface</p> <p>Fais une liste de ce qui influence tes sentiments et comportements.</p> <p>Ces facteurs d'influence peuvent inclure :</p> <ul style="list-style-type: none">• Des événements marquants de ton passé• Des circonstances actuelles• Des croyances• Des préférences• Des valeurs culturelles, des coutumes et des traditions	
<p>Explique de quelle manière une expérience marquante ou une personne influente a déjà eu un impact sur un de tes points de vue.</p>	

DOCUMENT 2.2 : Faire preuve d'une écoute active

Voici quelques conseils utiles sur la façon de faire preuve d'une écoute active.



SURVEILLER SON LANGAGE CORPOREL

Fais face à ton interlocuteur.rice et maintiens un contact visuel.

Fais preuve d'ouverture. Évite de croiser les bras. Tu peux hocher la tête si tu es d'accord.



ÊTRE ATTENTIF.VE

Évite les distractions, comme les appareils électroniques ou les autres personnes. Concentre-toi sur la conversation.

Assure-toi de prêter attention à l'orateur.rice. Écoute les mots et essaye de bien comprendre ce qu'il dit.



NE PAS INTERROMPRE

Il ne s'agit pas de toi et de tes idées. Interrompre est impoli et envoie des signaux négatifs à l'orateur.rice et à ceux qui vous entourent.

Garde tes questions ou tes commentaires pour la fin.



FAIRE PREUVE D'EMPATHIE

Imagine-toi à la place de quelqu'un d'autre. Essaie de ressentir ce que ton interlocuteur.rice ressent et considère son point de vue.



ÊTRE CURIEUX.SE, LE BUT EST D'APPRENDRE

Poser des questions est une façon de montrer que tu es curieux.se et que tu veux apprendre quelque chose de nouveau. Cela peut également t'aider à clarifier ce qui n'était pas clair. La curiosité accroît notre empathie.

Exemples : Comment t'es-tu senti.e quand... ? Peux-tu m'en dire plus sur... ?

Leçon 3

Une société démocratique informée



QUESTIONS GUIDES

1 Comment l'information que je consulte peut-elle affecter mes décisions?

2 Quels sont les avantages et les défis liés à la diffusion d'informations sur les plateformes en ligne?

3 Quelles actions puis-je entreprendre pour devenir un.e citoyen.ne informé.e et responsable?

APERÇU

Pour devenir des citoyen.ne.s responsables, nous devons développer certaines compétences, dont la capacité à rechercher des informations auprès de diverses sources et de comparer les différents points de vue sur des questions importantes.

Dans cette leçon, les élèves découvriront la relation entre les informations qu'ils consultent et les décisions qu'ils prennent grâce à une activité interactive. Avant de participer à une élection municipale fictive, les élèves se renseigneront sur les candidat.e.s et les enjeux électoraux en consultant des informations provenant des réseaux sociaux. Après le vote, les élèves discuteront de l'influence des fils d'actualité qu'ils ont lus sur leur décision. Ils analyseront ensuite les avantages et les inconvénients de l'obtention d'informations en ligne.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Les élèves apprennent à :

- comprendre l'influence des nouvelles sur notre opinion des autres, des événements et des enjeux ;
- explorer les enjeux de la citoyenneté responsable et informée (Cadre d'orientation en éducation à la citoyenneté - Qualités personnelles).
- développer une compréhension des relations et des systèmes complexes existant au sein du monde numérique (Cadre d'orientation en éducation à la citoyenneté - Structures) ;
- considérer et respecter le point de vue des autres (Cadre d'orientation en éducation à la citoyenneté - Identité).

CRITÈRES DE RÉUSSITE

Les élèves peuvent :

- analyser l'influence des nouvelles sur les opinions qu'ils se font des autres, des événements et de certains enjeux ;
- expliquer la façon dont les algorithmes déterminent les informations que l'on voit en ligne ;
- identifier des stratégies permettant de devenir un.e citoyen.ne responsable et bien informé.e.

Liens avec le programme scolaire

CIVISME ET CITOYENNETÉ - CHV20

A1. Utilisation du processus : d'enquête utiliser le processus d'enquête et les concepts de la pensée critique en politique pour explorer des enjeux, des événements et des développements civiques d'importance. (A1.3, A1.4)

A2. Développement de compétences transférables : mettre en application dans la vie quotidienne des compétences transférables développées au moyen d'enquêtes dans le cadre de l'éducation en civisme et en citoyenneté et déterminer des carrières dans lesquelles ces apprentissages pourraient constituer un atout. (A2.1, A2.2, A2.3)

B3. Droits et responsabilités : analyser les principaux droits et responsabilités associés à la citoyenneté, en contexte canadien et mondial, ainsi que des façons dont ces droits sont protégés ou peuvent être violés. (B3.2)

C1. Service à la communauté, contributions et inclusion civiques : analyser l'importance de diverses contributions au bien commun et évaluer la reconnaissance de diverses croyances, valeurs et perspectives dans des communautés au Canada et dans le monde. (C1.2, C1.3, C1.5)

POLITIQUE - CPC30

Attente 1. Utilisation du processus d'enquête : utiliser le processus d'enquête ainsi que les concepts de la pensée critique en politique pour explorer divers aspects de la politique en action afin de devenir un agent du changement. (1.3)

Attente 2. Développement de compétences transférables : reconnaître l'utilité des compétences transférables développées par l'étude d'enjeux liés au changement politique dans la vie de tous les jours ainsi que les diverses possibilités de carrière faisant appel à une formation en politique. (2.2)

A1. Facteurs influant sur l'engagement politique : analyser comment différents facteurs peuvent contribuer à favoriser ou à inhiber son engagement politique et celui des autres. (A1.1, A1.3, A1.4)

B1. Agents de changement : analyser les objectifs, les stratégies et l'influence de divers agents de changement pour résoudre des enjeux importants sur le plan politique (B1.4)

B3. Stratégies de changement politique : analyser les facteurs qui facilitent ou inhibent le changement politique dans une société démocratique. (B3.1, B3.2, B3.3)

HISTOIRE - CHC2D/CHC2P

Attente 2. Développement de compétences

transférables : reconnaître l'utilité des compétences transférables développées par l'étude de l'histoire dans la vie de tous les jours ainsi que les diverses possibilités de carrière faisant appel à une formation en histoire. (Attente 2.2, Attente 2.3)

Introduction

Engagez une discussion sur la prise de décisions éclairées. Demandez aux élèves de réfléchir à la meilleure façon de s'informer avant de voter dans les cas suivants.

- Les élections du conseil d'école
- Élections gouvernementales

Demandez aux élèves de discuter des questions suivantes avec l'un.e de leur camarade de classe.

- Comment vous renseigneriez-vous au sujet des différentes personnes qui se présentent aux élections?
- Quelles sont les sources d'information auxquelles vous feriez confiance et pourquoi?
- Est-il important de bien s'informer avant de prendre une décision? Pourquoi?

Activités

- Faites l'activité *Fil de pensée : édition électorale* sur le site de CIVIX : educationauxmedias.ca (inscription gratuite).

NOTE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

L'activité peut se faire en ligne ou à l'aide de copies imprimées des fils d'actualité disponibles sur educationauxmedias.ca. Vous pouvez demander aux élèves de voter à main levée ou à l'aide de bulletins de vote papier (Activité 3.1).

- Présenter le scénario :** Une élection importante se prépare et vous allez y participer. Deux candidates se présentent et les membres de votre communauté sont persuadé.e.s de la victoire de l'une d'entre elles. La course sera probablement serrée. Avant de faire votre choix, vous vous renseignerez sur les candidates et les enjeux électoraux en consultant des informations sur les réseaux sociaux. Les fils d'actualités sur les réseaux sociaux présentent différents articles provenant de médias d'information ainsi que des messages d'ami.e.s et de membres de la communauté.

- b) **Lire les fils d'actualité** : Distribuez le lien fourni aux élèves et celui-ci leur attribuera aléatoirement l'un des deux fils (chaque fil étant davantage en faveur de l'une des deux candidates). N'informez pas les élèves de l'existence de deux fils d'actualité différents. Donnez 10 minutes aux élèves pour examiner les informations.
- c) **Voter** : Demandez aux élèves de voter pour la candidate de leur choix en utilisant le bouton de vote en ligne situé à la suite du fil d'actualité. Vous pouvez accéder aux résultats à partir de votre tableau de bord sur le site educationauxmedias.ca. Annoncez les résultats du vote à la classe.
- d) **Faire le point** : Dans le cadre d'une discussion en classe, demandez aux élèves d'expliquer leur choix et de présenter les informations qui ont influencé leur décision.

Au cours de la discussion, les élèves réaliseront qu'ils n'ont pas tous eu accès aux mêmes informations. Au moment opportun, annoncez aux élèves qu'ils ont reçu deux fils d'actualité différents et donnez-leur le temps d'examiner les deux afin d'en identifier les différences (des liens sont disponibles à cet effet sur educationauxmedias.ca).

Voici quelques exemples de questions pouvant guider la discussion :

- Qu'avez-vous pensé des résultats du vote lorsque vous ne saviez pas encore qu'il y avait deux fils d'actualité différents? Avez-vous été surpris.e par le résultat? Pourquoi?
 - Comment deux personnes peuvent-elles se retrouver avec deux fils d'actualité aussi différents?
 - Que se passe-t-il quand nous sommes exposé.e.s à des faits et des opinions différents?
 - Croyez-vous que les électeur.rice.s devraient être exposé.e.s à différents points de vue sur un enjeu commun avant de prendre une décision?
2. Regardez les vidéos « Dans les coulisses - qui décide ce que je vois en ligne ? » et/ou « CIVIX explique : Les algorithmes » et consultez le Diaporama 3 pour aborder les concepts d'algorithmes et de bulle de filtres, ainsi que les conséquences des plateformes en ligne et des réseaux sociaux sur la démocratie.

NOTE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Le contenu des deux vidéos « Dans les coulisses - qui décide ce que je vois en ligne ? » et « CIVIX explique : Les algorithmes » est très similaire. Vous pouvez choisir l'une ou l'autre de ces options ou les deux.

3. Répartissez les élèves en groupes de deux ou en petits groupes afin qu'ils discutent de leurs propres expériences.

Questions guides :

- Vous avez sûrement déjà remarqué, en naviguant sur Internet, des informations ou des publicités basées sur vos recherches précédentes. Pouvez-vous donner un exemple précis de ce que vous avez remarqué?
 - Savez-vous comment l'information en ligne est personnalisée par les algorithmes?
 - Que savez-vous au sujet des stratégies de personnalisation en ligne ou des algorithmes de recommandation?
4. Discutez des effets que peuvent avoir les algorithmes qui personnalisent le contenu que nous consultons en ligne.

Informations essentielles et questions :

- Lorsque l'information est personnalisée pour chaque individu, il peut y avoir des conséquences sur la citoyenneté et la démocratie.
- Que pourrait-il se passer si nous ne voyons que des nouvelles ou des informations que nous aimons ou avec lesquelles nous sommes d'accord? Quel impact cela pourrait-il avoir sur notre perception des autres, des enjeux et des événements?
- Quel impact les « bulles de filtres » peuvent-elles avoir sur les discussions portant sur des enjeux politiques controversés?
- Devrions-nous faire un effort pour éviter de nous retrouver dans une bulle de filtres? Que pouvons-nous faire pour découvrir d'autres points de vue?

Consolidation des acquis

Pour l'évaluation des apprentissages et la consolidation des acquis, demandez aux élèves de remplir la « Carte de réflexion » (Activité 3.2).

- QUOI? Décrivez ce que vous avez appris aujourd'hui. Qu'est-ce qui vous a marqué?
- ET ALORS? Identifiez ce que la leçon implique. Qu'est-ce que cela signifie pour vous? Comment cela vous affecte-t-il?
- ET MAINTENANT? Définissez un plan d'action. Quelles actions allez-vous entreprendre?

Vous pouvez également demander aux élèves de noter un moment fort de la discussion sur une note autocollante et de la placer au tableau.

MESURES DE SOUTIEN ET D'ADAPTATION

Les apprenant.e.s de la langue française	<ul style="list-style-type: none"> • Définissez les mots clés au préalable (p. ex. : plateforme en ligne, algorithme, bulle de filtre). • Visionnez les vidéos « CIVIX explique : Les algorithmes » et/ou « Dans les coulisses - qui décide ce que je vois en ligne » avant les discussions en classe et les activités. • Activez les sous-titres lors du visionnement des vidéos.
Pédagogie inclusive	<ul style="list-style-type: none"> • Certain.e.s élèves n'ont pas accès à Internet et iels ne font pas tou.te.s usage des réseaux sociaux. Ainsi, tout le monde n'aura pas forcément une connaissance préalable des fils d'actualité de réseaux sociaux tels que présentés dans l'activité « fil de pensée ». • Encouragez les élèves à partager leurs propres expériences avec les plateformes en ligne et les réseaux sociaux. • Veillez à rester ouvert.e d'esprit et à encourager vos élèves à exprimer leurs points de vue.
Accessibilité et accommodements	<ul style="list-style-type: none"> • Si le travail en équipe de deux ou en petits groupes n'est pas possible, vous pouvez utiliser Google Docs pour les discussions et réflexions collaboratives.

MISE EN CONTEXTE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

En tant que citoyen.ne.s vivant dans une démocratie, nous avons la responsabilité de rester informé.e.s au sujet des dossiers qui nous concernent et qui concernent la société dans son ensemble. Cela est vrai en tout temps, mais surtout durant les élections, quand il faut faire un choix éclairé derrière l'isoloir.

L'arrivée d'Internet et la popularisation des réseaux sociaux ont eu un impact considérable sur l'accès à l'information et aux nouvelles, en plus de complexifier la vie des citoyen.ne.s.

Les médias traditionnels étaient avant cela les « **gardiens de l'information** » et les seuls ayant les ressources nécessaires pour la diffuser.

Aujourd'hui, alors que la presse écrite et les stations de télévision sont coûteuses, n'importe qui peut s'improviser rédacteur.ice en chef.fe.

La popularité croissante des blogues et des réseaux sociaux était perçue au début comme une démocratisation de l'information qui permettait à de nouvelles voix d'intervenir dans le débat public et de provoquer des changements sociaux positifs. Après plus d'une génération, la réalité des communications en ligne s'est avérée plus nuancée.

Lorsque l'information provenait uniquement des **médias traditionnels** et bien établis, comme les journaux, la radio et la télévision, il y avait toujours une personne qui était chargée de vérifier les faits et de présenter l'information à la population.

Le rôle de gardien.ne.s de l'information était alors occupé uniquement par des êtres humains tels que les rédacteur.rice.s en chef.fe des médias traditionnels. Sur Internet ce rôle est tenu par une série d'instructions informatiques appelées **algorithmes** qui dictent à l'ordinateur comment exécuter une tâche, telle que le triage de l'information.

Les algorithmes des réseaux sociaux fonctionnent de telle manière que nous sommes plus susceptibles de voir du contenu qui correspond à ce que l'on croit déjà. Notre fil d'actualité respectif ne présente donc pas une vue d'ensemble.

Comme les citoyen.ne.s sont devenu.e.s de grands consommateur.rice.s de **réseaux sociaux** (tels que Facebook ou TikTok), iels leur font confiance. Or, ces plateformes n'ont pas été conçues pour devenir des médias d'information. Les citoyen.ne.s se fient à leurs ami.e.s et aux résultats suggérés par des algorithmes pour savoir ce qui passe dans le monde, ce qui a des conséquences sur leur capacité à bien s'informer.

Pour être un.e citoyen.ne averti.e, il faut s'informer auprès de sources variées, comparer les points de vue et se tenir au fait de l'évolution des événements. Plusieurs mesures peuvent aider à bien s'informer, surtout avec l'abondance d'information disponible en ligne.

ACTIVITÉ 3.1: Élection dans ta communauté : exprime-toi!

Utilisez les modèles de bulletins de vote ci-dessous pour procéder au vote. Compilez les résultats et annoncez-les à la classe.

TANIA AUGER	
CHARLIE BÉLAND	

TANIA AUGER	
CHARLIE BÉLAND	

ACTIVITÉ 3.2: Quoi? Alors? Maintenant?

QUOI?

Décris ce que tu as appris aujourd'hui.

Qu'est-ce qui t'a marqué?

ET ALORS?

Identifie ce que la leçon implique.

Qu'est-ce que cela signifie pour toi?

Comment cela t'affecte-t-il?

ET MAINTENANT?

Définis un plan d'action.

Quelles actions vas-tu entreprendre?

Leçon 4

Les ordres de gouvernement



QUESTIONS GUIDES

❶ Comment le gouvernement est-il organisé au Canada?

❷ Quels impacts les différents ordres de gouvernement peuvent-ils avoir sur ma vie?

APERÇU

Le Canada compte plusieurs ordres de gouvernement, chacun ayant ses propres représentant.e.s élu.e.s et domaines de compétences.

Dans cette leçon, les élèves compareront les différents ordres de gouvernement, notamment le rôle des dirigeant.e.s, des représentant.e.s élu.e.s et le partage des compétences. Ensuite, les élèves créeront un tableau d’affichage sur lequel ils présenteront des domaines de compétence et services gouvernementaux. Ils expliqueront comment ceux-ci affectent leur vie, en utilisant des photos, des articles ou des publications provenant des médias sociaux. Dans l’activité de consolidation, les élèves identifieront le niveau de gouvernement qui a le plus d’impact sur leur vie et apprendront davantage sur le partage des compétences.

OBJECTIFS D’APPRENTISSAGE

Les élèves apprennent à :

- développer une compréhension de la structure du gouvernement au Canada (concepts de la pensée critique - Importance) ;
- distinguer les différents niveaux de gouvernement ainsi que leurs domaines de responsabilité (concepts de la pensée critique - Importance civique et politique) ;
- analyser l’influence des institutions et des décisions politiques sur la vie des citoyen.ne.s (Cadre d’orientation en éducation à la citoyenneté - Structures, concepts de la pensée critique - Objectifs et résultats).

CRITÈRES DE RÉUSSITE

Les élèves peuvent :

- identifier les rôles et les responsabilités qui sont associés aux différents ordres de gouvernement au Canada ;
- décrire de quelle manière les gouvernements collaborent et leurs influence sur la vie de la société ;
- expliquer l’impact des différents niveaux de gouvernement sur leur vie en donnant des exemples précis.

Liens avec le programme scolaire

CIVISME ET CITOYENNETÉ - CHV20

A1. Utilisation du processus d'enquête : utiliser le processus d'enquête et les concepts de la pensée critique en politique pour explorer des enjeux, des événements et des développements civiques d'importance. (A1.1, A1.2, A1.4, A1.5)

A2. Développement de compétences transférables : mettre en application dans la vie quotidienne des compétences transférables développées au moyen d'enquêtes dans le cadre de l'éducation en civisme et en citoyenneté et déterminer des carrières dans lesquelles ces apprentissages pourraient constituer un atout. (A2.1, A2.3)

B2. Systèmes de gouvernance canadiens et autochtones : expliquer, en lien avec une gamme d'enjeux civiques d'importance, les rôles et les responsabilités de diverses institutions, structures et fonctions dans les systèmes de gouvernance canadiens et autochtones, les relations fondées sur des traités et les autres relations entre la Couronne et les Autochtones. (B2.2, B2.3, B2.4, B2.7, B2.8)

C2. Citoyenneté participative et changement social : analyser un enjeu civique d'intérêt personnel, et proposer et évaluer des méthodes visant à favoriser des changements positifs dans sa communauté. (C.2.2)

POLITIQUE - CPC30

Attente 1. Utilisation du processus d'enquête : utiliser le processus d'enquête ainsi que les concepts de la pensée critique en politique pour explorer divers aspects de la politique en action afin de devenir un agent du changement. (1.2, 1.4, 1.6)

Attente 2. Développement de compétences transférables : reconnaître l'utilité des compétences transférables développées par l'étude d'enjeux liés au changement politique dans la vie de tous les jours ainsi que les diverses possibilités de carrière faisant appel à une formation en politique. (2.1, 2.2)

B1. Agents de changement : analyser les objectifs, les stratégies et l'influence de divers agents de changement pour résoudre des enjeux importants sur le plan politique (B1.4)

B3. Stratégies de changement politique : analyser les facteurs qui facilitent ou inhibent le changement politique dans une société démocratique. (B3.1, B3.2)

HISTOIRE - CHC2D/CHC2P

Attente 2. Développement de compétences

transférables : reconnaître l'utilité des compétences transférables développées par l'étude de l'histoire dans la vie de tous les jours ainsi que les diverses possibilités de carrière faisant appel à une formation en histoire. (2.2, 2.3)

Introduction

1. Affichez trois feuilles de papier cartonné dans la classe et indiquez sur chacune le nom d'un niveau de gouvernement (fédéral, provincial, municipal, ou Première Nation, Métis et Inuit).
2. Lorsque les élèves entreront dans la classe, demandez-leur d'écrire une chose qu'ils savent déjà sur chaque niveau de gouvernement. Les élèves peuvent également écrire sur des notes autocollantes et les afficher sur du papier cartonné.
3. Passez en revue les connaissances actuelles des élèves avec la classe.

Activités

1. Présentez la structure du gouvernement au Canada avec la vidéo « Les ordres de gouvernement » et/ou le Diaporama 4.

Demandez ensuite à vos élèves de réaliser un croquis-note (de l'anglais sketchnote) pour en résumer le contenu. Les croquis-notes (ou croquinos) sont des cartes visuelles de ce que les élèves ont pu retenir d'une explication ou d'une leçon, créées à partir de remarques écrites, de dessins, d'icônes, de formes et d'autres éléments visuels tels que des flèches, des cases et des lignes. Ils permettent aux élèves de synthétiser et de résumer visuellement des idées afin de mieux les retenir. Un exemple est fourni sur le site Web du programme dans la section Leçon 4.

Les élèves peuvent également créer une présentation numérique (diapositives) avec des images et du texte.

2. Examinez le document 4.1 et discutez avec la classe de la répartition des responsabilités. Expliquez aux élèves que les différents niveaux de gouvernement travaillent ensemble sur de nombreuses questions, comme les soins de santé. Par exemple, le gouvernement fédéral se concentre sur le financement des provinces et des territoires (par le biais du Transfert canadien en matière de santé), ainsi que sur la protection de la santé, la surveillance et la prévention des maladies, y compris l'approbation et l'achat de vaccins. Le gouvernement

provincial s'occupe de la prestation des soins de santé, notamment des hôpitaux et des médecins, de la promotion de la santé et des initiatives de santé publique telles que les campagnes de vaccination. L'administration municipale se concentre sur les services paramédicaux, l'assainissement, le contrôle des maladies, ainsi que sur la mise en place de cliniques de vaccination.

3. Créez un tableau d'affichage où les élèves peuvent indiquer comment les services ou les décisions du gouvernement affectent leur vie. Les élèves peuvent contribuer en ajoutant des photos, des articles de presse, des titres d'articles, des publications provenant de médias sociaux et d'autres informations connexes. Demandez à chaque élève de fournir deux exemples pour chaque ordre de gouvernement.

Consolidation des acquis

1. Demandez aux élèves de noter une nouvelle chose qu'ils ont apprise sur des notes autocollantes pour chaque ordre de gouvernement et de les placer sur les papiers cartonnés que vous avez utilisés pour l'activité d'Introduction.
2. Demandez aux élèves de répondre par écrit à l'une ou aux deux questions suivantes (Activité 4.2).
 - Quel niveau de gouvernement a le plus grand impact dans ta vie? Pourquoi? Justifie ta réponse à l'aide de deux exemples.
 - Est-il important de connaître les responsabilités de chaque niveau de gouvernement? Explique pourquoi.

Pour aller plus loin

Demandez aux élèves de choisir un enjeu qui leur tient à cœur et d'analyser comment le gouvernement pourrait agir pour améliorer la situation. Les élèves doivent plaider en faveur d'une action gouvernementale en utilisant la méthode de leur choix. Ils peuvent, par exemple, écrire une lettre au(x) ministre(s) responsable(s) de l'enjeu qui les concerne, rédiger un plaidoyer, faire un diaporama ou bien réaliser un projet audiovisuel.

En guise d'inspiration, regardez une ou plusieurs des vidéos suivantes portant sur des jeunes qui ont pris des mesures sur une question qui leur tient à cœur :

- Claudia Dilorio (Transports publics) : <https://youtu.be/-KZY3kYmmul>
- Alex Deans (Innovation et technologie) : https://youtu.be/nFWAo_8cj8s
- Renaud Brossard (Équilibrer le budget) : <https://youtu.be/se-HtQqLut0>

MESURES DE SOUTIEN ET D'ADAPTATION

Les apprenant.e.s de la langue française	<ul style="list-style-type: none"> • Fournissez à l'avance les mots clés et les définitions (p. ex. représentant.e élu.e, gouvernement, fédéral, provincial, territorial, municipal, Première Nation, Métis et Inuit, premier.e ministre, député.e, maire.sse, conseiller.e municipal). • Donnez aux élèves l'accès aux vidéos de la leçon avant les discussions et les activités en classe « Les ordres de gouvernement ». • Activez les sous-titres des vidéos. • Donnez des exemples ou montrez des images pour chaque champ de responsabilité.
Pédagogie inclusive	<ul style="list-style-type: none"> • Examinez un ou plusieurs groupes d'él.u.e.s et discutez de la nécessité d'une plus grande diversité en politique. • Examinez la structure de gouvernance d'une communauté Première Nation, Métis ou Inuit, voisine.
Accommodements	<ul style="list-style-type: none"> • Si le travail en groupe de deux ou en petits groupes n'est pas possible, vous pouvez utiliser Google Docs ou Jamboard pour les discussions et réflexions collaboratives. Si les élèves ont besoin de s'exercer davantage pour approfondir leur connaissance, demandez à un petit groupe d'élèves de créer un jeu de révision tel que Kahoot.

MISE EN CONTEXTE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Le Canada est un État fédéral, une démocratie parlementaire et une monarchie constitutionnelle.

Un **État fédéral** rassemble différents groupes politiques en un gouvernement central (fédéral) chargé des enjeux nationaux et plusieurs gouvernements locaux (provinciaux/territoriaux) chargés des enjeux locaux.

La séparation des pouvoirs repose sur le principe de subsidiarité, selon lequel la gestion d'un dossier est confiée à l'ordre de gouvernement qui en est le plus proche. La répartition des responsabilités est notamment définie aux articles 91 et 95 de la Loi Constitutionnelle de 1867.

Le **gouvernement fédéral** est responsable de l'ensemble du pays et de tous dossiers d'intérêt national et international, comme l'armée, les relations avec d'autres pays, le commerce international, la monnaie et la devise, la pêche et les océans, le droit criminel et la sécurité publique.

Les **gouvernements provinciaux et territoriaux** sont responsables des questions qui ont trait à leur propre province ou territoire et aux affaires régionales, incluant l'éducation, la prestation des soins de santé, le bien-être social, les transports et les routes.

Les **administrations municipales et locales** se voient attribuer leurs pouvoirs par leur gouvernement provincial ou territorial respectif. Elles sont responsables d'enjeux locaux comme la collecte des ordures et le recyclage, les transports en commun, les parcs municipaux et les loisirs.

Certaines **communautés de Premières nations, d'Inuits et de Métis** ont leur propre système de gouvernance. Ces conseils ou

gouvernements partagent certaines responsabilités avec le gouvernement provincial/territorial ou fédéral.

Sur certains enjeux, les différents ordres de gouvernement sont appelés à travailler ensemble. Par exemple, le gouvernement fédéral, les gouvernements provinciaux et les administrations municipales sont chacun responsables de l'environnement. Le gouvernement fédéral applique la Loi canadienne sur la protection de l'environnement et réglemente les cours d'eau qui servent pour la pêche et le transport maritime. Les gouvernements provinciaux réglementent l'aménagement du territoire, l'exploitation minière, la fabrication et les émissions nocives. Les autorités municipales sont chargées de l'aménagement du territoire (zonage), de la collecte des ordures et du traitement des eaux usées.

Chaque ordre de gouvernement est constitué d'élu.e.s qui représentent la population de leur secteur (circonscriptions, quartiers, municipalités). Les **représentant.e.s élu.e.s** sont chargés de proposer, d'étudier, de débattre et de voter des projets de loi (lois potentielles) et d'examiner les enjeux qui affectent la communauté qu'ils représentent.

Les représentant.e.s fédéraux.les et provinciaux.les, dont ceux qui siègent à l'Assemblée législative de l'Ontario, sont appelé.e.s **député.e.s**. Les élu.e.s au niveau municipal sont généralement appelés conseiller.ère.s ou échevin.e.s.

La plupart des élu.e.s fédéraux.les et provinciaux.les appartiennent à un parti politique. Un **parti politique** est un groupe de personnes partageant la même vision et la même idéologie politique, dont l'intention est d'accéder au pouvoir et de créer des changements politiques significatifs. Au niveau municipal en Ontario, il n'y a pas de parti politique.

La.le chef.fe du gouvernement au niveau fédéral et provincial/territorial est appelé.e **premier.e ministre**. Dans les deux cas, la.le chef.fe du parti qui obtient le plus grand nombre de député.e.s au parlement ou à l'assemblée législative assume généralement le rôle de chef.fe du gouvernement. De ce fait, la.le premier.e ministre n'est pas élu.e directement par les citoyen.ne.s.

La.le chef.fe de l'administration municipale est en général appelé maire.sse, préfet.ète ou président.e de conseil. Ces chef.fe.s sont élu.e.s directement par la population.

En tant que **monarchie constitutionnelle**, la.le chef.fe d'État du Canada est un.e souverain.e héréditaire (roi ou reine), qui règne conformément à la Constitution. La.le souverain.e est représenté.e au Canada par la.le **gouverneur.e général.e**, nommé.e par la.le souverain.e sur recommandation du.ou de la premier.e ministre.

Dans les dix provinces, la.le souverain.e est représenté.e par la.le **lieutenant.e-gouverneur.e**, qui est nommé.e par la.le gouverneur.e général.e sur la recommandation du.ou de la premier.e ministre. Habituellement, la.le gouverneur.e général.e et les lieutenant.e.s-gouverneur.e.s sont nommé.e.s pour des mandats de cinq ans. Il n'y a pas de représentant.e du roi au niveau municipal, local ou territorial.

Dans les trois territoires du Canada, les commissaires territoriaux.les jouent un rôle similaire à celui d'un.e lieutenant.e-gouverneur.e. Les commissaires ne représentent toutefois pas la.le souverain.e. Ils sont nommé.e.s par la.le gouvernement fédéral et le représentent.

DOCUMENT 4.1 : Les responsabilités du gouvernement

Une liste des principales responsabilités des gouvernements fédéral et provinciaux/territoriaux, conformément à la constitution canadienne et des responsabilités municipales les plus communes.

FÉDÉRAL	PROVINCIAL	MUNICIPAL
 Citoyenneté et passeports	 Collèges/universités	 Contrôle animal
 Droit criminel	 Permis de conduire et autoroutes	 Protection contre les incendies
 Monnaie	 Éducation	 Planification urbaine (zonage)
 Taxes fédérales	 Hôpitaux et soins de santé	 Parcs et loisirs
 Pêches et océans	 Municipalités	 Police locale
 Affaires étrangères et commerce	 Ressources naturelles	 Entretien des routes
 Terres et droits autochtones	 Propriétés et droits civils	 Transport en commun
 Langues officielles	 Taxes et impôts provinciaux	 Gestion des déchets
 Service postal	 Services sociaux	 Traitement et distribution de l'eau potable
 Anciens Combattants		

Parmi les domaines de responsabilité partagée figurent : l'immigration, l'agriculture, le transport et l'environnement.

ACTIVITÉ 4.2 : Carte de réflexion

<p>Quel niveau de gouvernement a le plus grand impact sur ta vie, et pourquoi? Justifie ta réponse à l'aide de deux exemples.</p>	
--	--

<p>Est-il important de connaître les responsabilités de chaque niveau de gouvernement? Explique pourquoi.</p>	
--	--

Leçon 5

Municipalités



QUESTIONS GUIDES

1 De quelle manière les municipalités peuvent-elles exercer une influence sur leurs communautés?

2 Quelles mesures peuvent être mises en place pour améliorer la vie de la communauté?

3 Pourquoi est-il important d'être engagé.e sur le plan civique?

APERÇU

Les municipalités sont responsables de la gestion, de la croissance et du bien-être de leur communauté. Pour ce faire, les municipalités ont recours à des lois, des arrêtés municipaux, des politiques, ainsi qu'à des services communautaires.

Dans cette leçon, les élèves commenceront par analyser la qualité de vie au sein de leur propre communauté et partageront leurs points de vue à ce sujet. Après s'être renseigné.e.s sur les municipalités, les élèves feront une chasse au trésor en ligne pour en apprendre davantage sur leur propre cité, ville, village ou canton. Ensuite, les élèves travailleront en groupe pour élaborer un plan d'action détaillé visant à résoudre un problème dans leur communauté. Ils auront également la possibilité d'analyser un arrêté municipal récemment adopté. Dans l'activité de *Consolidation des acquis*, les élèves réfléchiront à pourquoi ils devraient se soucier de leur communauté et travailler avec d'autres afin de provoquer des changements positifs.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Les élèves apprennent à :

- développer une compréhension des caractéristiques et des responsabilités des municipalités de l'Ontario (Cadre d'orientation en éducation à la citoyenneté – Structures) ;
- utiliser le processus d'enquête pour formuler des questions, interpréter, synthétiser et analyser de manière critique des informations concernant leur municipalité ;
- proposer des solutions visant à améliorer la vie au sein de la communauté (Concepts de la pensée critique – Importance civique et politique) ;

- développer des attitudes favorisant la participation civique (Cadre d'orientation en éducation à la citoyenneté – Qualités personnelles).

CRITÈRES DE RÉUSSITE

Les élèves peuvent :

- identifier les forces et les faiblesses de leur communauté ;
- expliquer la structure et les fonctions de leur municipalité ;
- proposer différentes mesures qui pourraient être mises en place pour résoudre un problème spécifique dans leur communauté ;
- expliquer pourquoi il est important d'être un.e membre actif.ve de la communauté.

Liens avec le programme scolaire

CIVISME ET CITOYENNETÉ – CHV20

A1. Utilisation du processus d'enquête : utiliser le processus d'enquête et les concepts de la pensée critique en politique pour explorer des enjeux, des événements et des développements civiques d'importance. (A1.1, A1.2, A1.4, A1.5)

A2. Développement de compétences transférables : mettre en application dans la vie quotidienne des compétences transférables développées au moyen d'enquêtes dans le cadre de l'éducation en civisme et en citoyenneté et déterminer des carrières dans lesquelles ces apprentissages pourraient constituer un atout. (A2.1, A2.2, A2.3, A2.4)

B1. Enjeux civiques et valeurs démocratiques : décrire des croyances et des valeurs associées à la citoyenneté démocratique au Canada et expliquer leurs liens avec l'action citoyenne et les prises de position sur des enjeux civiques. (B1.4)

C1. Service à la communauté, contributions et inclusion civiques : analyser l'importance de diverses contributions au bien commun et évaluer la reconnaissance de diverses croyances, valeurs et perspectives dans des communautés au Canada et dans le monde. (C1.2)

C2. Citoyenneté participative et changement social : analyser un enjeu civique d'intérêt personnel, et proposer et évaluer des méthodes visant à favoriser des changements positifs dans sa communauté. (C2.2)

POLITIQUE - CPC30

Attente 1. Utilisation du processus d'enquête : utiliser le processus d'enquête ainsi que les concepts de la pensée critique en politique pour explorer divers aspects de la politique en action afin de devenir un agent du changement. (1.1, 1.2, 1.4, 1.5)

Attente 2. Développement de compétences transférables : reconnaître l'utilité des compétences transférables développées par l'étude d'enjeux liés au changement politique dans la vie de tous les jours ainsi que les diverses possibilités de carrière faisant appel à une formation en politique. (2.1, 2.2)

B3. Stratégies de changement politique : analyser les facteurs qui facilitent ou inhibent le changement politique dans une société démocratique. (B3.3)

C1. Analyse d'un enjeu politique : analyser un enjeu politique d'intérêt personnel dans le but d'élaborer un plan d'action (C1.1, C1.2)

C2. Élaboration d'un plan d'action : élaborer un plan d'action visant la résolution d'un enjeu politique d'intérêt personnel (C2.1, C2.2, C2.3)

C3. Analyser des résultats : déterminer les critères permettant d'évaluer les résultats escomptés de son plan d'action ainsi que les étapes ultérieures (C3.1)

HISTOIRE – CHC2P/CHC2D

Attente 1. Utilisation du processus d'enquête : utiliser le processus d'enquête ainsi que les concepts de la pensée critique en histoire pour explorer divers aspects de l'histoire du Canada depuis 1914. (1.1, 1.2, 1.4, 1.5, 1.6)

Attente 2. Développement de compétences transférables : reconnaître l'utilité des compétences transférables développées par l'étude de l'histoire dans la vie de tous les jours ainsi que les diverses possibilités de carrière faisant appel à une formation en histoire. (2.2)

ÉTUDES DES PREMIÈRES NATIONS, DES MÉTIS ET DES INUITS - NAC20

A1. Processus d'enquête et compétences transférables : utiliser le processus d'enquête ainsi que les concepts de la pensée critique pour explorer divers aspects des histoires des Premières Nations, des Métis et des Inuits au Canada, depuis la période précédant le premier contact avec les Européens jusqu'à nos jours. (A1.5, A1.6)

A2. Développement de compétences transférables : reconnaître l'utilité, dans la vie de tous les jours, des compétences transférables développées par l'étude de l'histoire, tout en identifiant les diverses possibilités de carrière faisant appel à une formation en histoire des Premières Nations, des Métis et des Inuits. (A2.1, A2.2, A2.3)

Introduction

1. Demandez aux élèves d'analyser leur communauté en répondant aux questions de l'Activité 5.1. Les données peuvent également être recueillies par le biais d'un questionnaire en ligne. Des versions Google Forms et Microsoft Forms du questionnaire sont disponibles sur le site Web du programme. Vous pouvez choisir l'option *créer une copie* afin que vos élèves puissent répondre au questionnaire.

NOTE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Vous pouvez demander aux élèves et à leurs familles de répondre à l'enquête en ligne afin d'analyser les résultats obtenus auprès d'un groupe plus large.

- Répartissez les élèves en petits groupes et demandez-leur de discuter des forces et des faiblesses de leur communauté et d'expliquer leur choix de réponses.
- Passez en revue les résultats obtenus par l'ensemble de la classe.

Questions guides :

- Quels ont été les résultats de l'évaluation de votre communauté?
- Y a-t-il eu un consensus sur les principales forces et faiblesses de la communauté? Pourquoi ou pourquoi pas?
- Comment votre discussion avec vos camarades de classe a-t-elle influencé votre opinion au sujet de la communauté? (Exemple de réponse : J'ai aimé entendre le point de vue de ____ sur le pourquoi de _____. C'était quelque chose que je ne connaissais pas ou que je n'avais pas envisagé auparavant).

Activités

- Utilisez la vidéo [Municipalités de l'Ontario](#) (2:46 min) et le Diaporama 5 pour discuter des fonctions des municipalités de la province.

Questions guides :

- Quelles sont les caractéristiques et les responsabilités des municipalités?
 - Comment les conseils municipaux fonctionnent-ils?
 - Quels impacts les municipalités ont-elles sur leurs communautés?
- Demandez aux élèves de faire une chasse au trésor en ligne sur leur municipalité (Activité 5.2). Donnez aux élèves le temps de le faire seul.e.s ou par deux, puis de partager leurs réponses en petits groupes, en leur permettant d'ajouter ou de mettre à jour leur propre document.
 - Année de constitution en municipalité (le cas échéant)
 - Données sur la population et le recensement (Statistique Canada, Profil du recensement, 2021)
 - Limites géographiques de la municipalité ou de la communauté rurale et deux principaux reliefs ou cours d'eau qui s'y trouvent
 - Composition du conseil municipal (nombre de postes et titres)

- Description de quatre services fournis à la communauté
- Résumé de trois communiqués récents ou de nouveaux programmes offerts et des personnes de la communauté touchées.
- Informations complémentaires : Photographies des attractions, des institutions et des activités culturelles de la région (quatre photos).

- Répartissez les élèves par deux ou en petits groupes et demandez-leur de discuter de leurs points de vue sur les besoins et les opportunités les plus importants au sein de leur communauté. Les élèves doivent réfléchir aux résultats de l'activité d'*Introduction* et de leurs recherches sur leur municipalité.

Des questions pour encourager les élèves à réfléchir :

- Selon vous, quels sont les besoins les plus pressants au sein de la communauté?
 - Voyez-vous des possibilités d'amélioration ou de changement?
 - Comment le bien-être de la communauté pourrait-il être amélioré?
- Demandez à chaque groupe de proposer une solution à un problème qu'il souhaite résoudre par le biais d'un plan d'action détaillé. En utilisant l'Activité 5.3 comme guide, chaque groupe doit effectuer des recherches, concevoir son plan et analyser les résultats possibles. Les élèves doivent utiliser des sources d'information primaires et secondaires, telles que le site Web de la municipalité, des comptes rendus de recherche et des sources médiatiques.
 - Chaque groupe doit présenter son plan au reste de la classe.

Consolidation des acquis

Pour conclure, discutez avec les élèves et demandez-leur de répondre à une ou plusieurs des questions suivantes :

- Pourquoi est-il important d'être engagé.e sur le plan civique?
- Pourquoi est-il important de collaborer avec d'autres pour répondre aux besoins de la communauté?
- Pourquoi est-il important qu'il y ait de la diversité au sein du gouvernement et des groupes qui œuvrent pour le développement de nos communautés?

Activité alternative

1. Les arrêtés municipaux sont le principal instrument législatif des municipalités. Les conseils municipaux prennent des décisions en adoptant ou en modifiant les recommandations de leurs comités et des représentant.e.s de l'administration municipale contenues dans les rapports et les communications. Demandez aux élèves de faire une recherche sur un arrêté municipal récemment adopté par leur conseil municipal et de réaliser l'Activité 5.4. La fiche d'information 5.5 peut servir de guide.

Questions guides :

- **Détails** : Quels sont les détails de l'arrêté?
 - **Conditions** : Quelles en sont les conditions sous-jacentes?
 - **Objectifs** : Quels sont les buts et les objectifs?
 - **Résultats** : Comment les effets peuvent-ils être évalués?
 - **Analyse** : Pensez-vous que l'arrêté sera efficace? Pourquoi ou pourquoi pas?
2. En petits groupes ou dans le cadre d'une discussion avec l'ensemble de la classe, demandez aux élèves de partager leur recherche et leur analyse des arrêtés municipaux.

MESURES DE SOUTIEN ET D'ADAPTATION

Les apprenant.e.s de la langue française	<ul style="list-style-type: none"> • Fournissez aux élèves les termes et les définitions à l'avance (p. ex. : municipalités, municipalité à palier unique, municipalité à palier supérieur, municipalité à palier inférieur, conseil élu, maire.sse, conseiller.ère/échevin.e, conseil de comté, préfet.ète, conseil régional, président.e de région). • Laissez les élèves étudier leur communauté d'origine ainsi que la communauté dans laquelle iels vivent actuellement.
Pédagogie inclusive	<ul style="list-style-type: none"> • Les élèves peuvent avoir des sentiments mitigés vis-à-vis de leur communauté. Incitez-les à faire preuve d'empathie et créez un espace de discussion sécuritaire et respectueux. • Selon la communauté, les élèves peuvent choisir de se concentrer sur un groupe ethnique ou religieux particulier et voir comment ce groupe se sent au sein de la communauté. • Orientez la recherche au sujet des collectivités locales sur les programmes et services destinés aux enfants et aux jeunes de la communauté. • Si possible, encouragez les élèves à se renseigner sur les communautés autochtones voisines et sur les changements qu'elles ont connus au fil du temps, ou sur la place de ces communautés au sein de la société en général.
Accommodements	<ul style="list-style-type: none"> • Si le travail en groupes de deux ou en petits groupes n'est pas possible, vous pouvez utiliser Google Docs pour organiser des discussions collaboratives. • Les supports de la présentation du plan d'action peuvent être créés et partagés dans un format numérique.

MISE EN CONTEXTE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Les **municipalités** doivent répondre aux besoins de leurs collectivités et œuvrer pour la croissance et le bien-être de la communauté. Les municipalités représentent le niveau de gouvernement le plus proche de la collectivité au Canada.

En Ontario il y a 444 municipalités. Leur taille respective varie et elles sont connues sous le nom de « cité », « ville », « village », « comté », « canton » ou « région ». Chaque municipalité est délimitée géographiquement et offre des services locaux aux personnes qui habitent son territoire.

C'est le gouvernement provincial qui décide des champs de responsabilités des municipalités. On y retrouve notamment le transport en commun, la gestion des déchets et du recyclage, les parcs et loisirs, le traitement des eaux et égouts. Elles ont également la possibilité de prélever des types spécifiques d'impôts directs, tels que les impôts fonciers.

Les municipalités sont classées en trois catégories : à palier unique, de palier inférieur ou de palier supérieur. Une **municipalité à palier unique** fonctionne de façon autonome, comme Toronto ou Thunder Bay, alors qu'une **municipalité de palier supérieur** unit ses efforts à ceux de ses **municipalités de palier inférieur** pour servir la collectivité.

Par exemple, la région de Peel est la municipalité de palier supérieur pour Mississauga, Brampton et Caledon, toutes des municipalités de palier inférieur. La région de Peel assume des responsabilités particulières et coordonne des services à l'échelle de la région pour les trois municipalités, comme les services de police et la gestion des déchets.

Chaque municipalité de palier inférieur et à palier unique a un **conseil élu** composé d'un.e **président.e du conseil (maire.sse ou préfet.ète)** et des **membres du conseil (conseiller.ère.s ou échevin.e.s)**. Les employé.e.s de la municipalité suivent les directives fixées par le conseil pour gérer la municipalité.

Dans le cas des municipalités de palier supérieur, il existe deux types de conseils : les **conseils de comté** et les **conseils régionaux**.

Le conseil de comté est composé de membres élu.e.s par les municipalités de palier inférieur. La personne à la tête d'un conseil de comté s'appelle un.e **président.e du conseil de comté**. Le conseil du comté lui-même sélectionne cette personne parmi ses membres.

La personne qui dirige un conseil régional s'appelle un.e **président.e régional.e**. Cette personne est choisie par un vote des membres du conseil régional ou élue directement par l'électorat de la municipalité

régionale. On sélectionne les membres du conseil régional de diverses manières. Certain.e.s sont élu.e.s directement par l'électorat pour siéger au conseil régional. D'autres sont élu.e.s pour siéger à la fois au conseil régional et au conseil municipal de palier inférieur. Dans certaines municipalités, des membres des conseils municipaux de palier inférieur sont nommé.e.s par les autres membres pour siéger à l'échelon régional. La personne choisie à la présidence du conseil municipal de palier inférieur est automatiquement membre du conseil régional.

Les membres du conseil gouvernent leur municipalité en écoutant les préoccupations et les idées de leur électorat, en assistant à des réunions et en créant, discutant et votant des règlements qui, à leur avis, amélioreront la vie au sein de leur municipalité.

ACTIVITÉ 5.1 : Analyser ma communauté

Utilise le questionnaire ci-dessous pour évaluer les forces et les faiblesses de ta communauté. Indique si tu es « tout à fait d'accord », « plutôt d'accord », « plutôt pas d'accord » ou « pas du tout d'accord » avec chaque affirmation en cochant la réponse appropriée.

CATÉGORIES	TOUT À FAIT D'ACCORD	PLUTÔT D'ACCORD	PLUTÔT PAS D'ACCORD	PAS DU TOUT D'ACCORD
Je ressens un fort sentiment d'appartenance à ma communauté.				
Je me sens en sécurité dans ma communauté.				
Il y a beaucoup de parcs et d'espaces verts bien entretenus.				
Ma communauté dispose de suffisamment d'installations récréatives et de services de divertissement.				
Il est facile d'accéder aux programmes et services communautaires.				
Ma communauté a développé des méthodes de transport alternatives, notamment les transports en commun, le covoiturage ou les pistes cyclables.				
La pauvreté et l'insécurité alimentaire (manque de disponibilité et d'accessibilité d'aliments nutritifs) ne sont pas des problèmes au sein de ma communauté.				
Ma communauté valorise son histoire et sa culture à travers des festivals, des musées et des galeries.				
La connexion Internet est rapide et fiable dans ma communauté.				
Ma municipalité mène une campagne touristique efficace et attire de nombreux touristes.				
L'accès à un logement abordable n'est pas un problème dans ma communauté.				
Je suis sûr.e que je trouverai un emploi qui m'intéresse dans ma communauté.				
J'ai l'intention de vivre et travailler dans ma communauté après avoir terminé mes études.				
Je fais entièrement confiance à la police locale.				
Je fais entièrement confiance aux élu.e.s municipaux.ales.				

Calcule la note de ta communauté en calculant le total de chaque réponse ci-dessous.

Tout à fait d'accord Nombre de réponses _____ x 4 _____

Plutôt d'accord Nombre de réponses _____ x 3 _____

Plutôt pas d'accord Nombre de réponses _____ x 2 _____

Pas du tout d'accord Nombre de réponses _____ x 1 _____

La note d'évaluation de ta communauté (sur 60): _____

Question : Quelles sont les principales forces et faiblesses de ta municipalité? Identifie trois d'entre elles.





ACTIVITÉ 5.2 : Apprendre à connaître ma municipalité

Fais une chasse au trésor en ligne pour en savoir plus sur ta municipalité. Utilise le site Web de ta municipalité, le site Web de Statistique Canada et d'autres sources d'information.

Nom	Année de constitution
Données sur la population et le recensement (Statistique Canada, Profil du recensement, 2021)	
Limites géographiques de la municipalité ou de la communauté rurale et deux principaux reliefs ou cours d'eau qui s'y trouvent	
Composition du conseil municipal (nombre de postes et titres)	
Description de quatre services fournis à la communauté	
Résumé de trois communiqués récents ou de nouveaux programmes offerts et des personnes de la communauté touchées.	

Informations complémentaires : Photographies des attractions, des institutions et des activités culturelles de la région (quatre photos).

ACTIVITÉ 5.3 : Plan d'action

 IDENTIFIE UN PROBLÈME : <ul style="list-style-type: none">• Quel est le problème le plus urgent dans notre communauté?• Existe-t-il une opportunité de créer un changement positif dans notre communauté?• Pouvez-vous formuler le problème ou l'opportunité d'amélioration sous forme de question?	
 DÉCOUVREZ LES FAITS : <ul style="list-style-type: none">• Quels sont les enjeux liés au problème/à l'opportunité?• Qui est touché.e et comment?• Quelles recherches et statistiques existent à ce sujet?	
 PROPOSITIONS D'ACTIONS: <ul style="list-style-type: none">• Quelles actions peuvent être menées pour résoudre le problème? Quel est le meilleur plan d'action à mettre en place?• Quelles personnes pourraient créer ou bloquer le changement? (responsables gouvernementaux, groupes communautaires)• De quelle manière pouvons-nous encourager l'action ou le changement au sein de notre communauté?	
 RÉSULTATS: <ul style="list-style-type: none">• Quels sont les résultats souhaités?• Quelles répercussions cela peut entraîner?• Comment pouvons-nous évaluer le succès de notre plan ou des actions proposées?	

ACTIVITÉ 5.4 : Analyse des arrêtés municipaux

Les arrêtés municipaux sont le principal instrument législatif des municipalités. Les conseils municipaux prennent des décisions en adoptant ou en modifiant les recommandations de leurs comités et des représentants de l'administration municipale. Consultez le site Web de votre municipalité et trouvez un arrêté récent. Analysez l'arrêté en répondant aux questions ci-dessous.

INFORMATIONS SUR L'ARRÊTÉ : Numéro, sujet, date	
DÉTAILS : Quels sont les détails de l'arrêté?	
CONDITIONS : Quelles en sont les conditions sous-jacentes?	
OBJECTIFS : Quels sont les buts et les objectifs?	
RÉSULTATS : Comment les effets peuvent-ils être évalués?	
ANALYSE : L'arrêté sera-t-il efficace? Pourquoi ou pourquoi pas?	

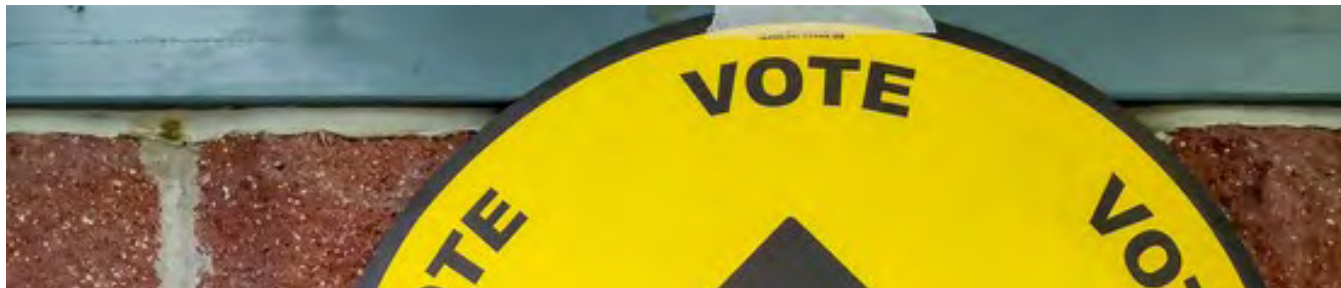
FICHE D'INFORMATION 5.5 : Analyse des arrêtés municipaux

Exemple d'analyse des arrêtés municipaux.

<p>INFORMATIONS SUR L'ARRÊTÉ : Numéro, sujet, date</p>	<p>#1234 Proposer un nouveau règlement pour le soin et le contrôle des chiens afin de les protéger de la maltraitance animale. Promulgué le 31 janvier 2022.</p>
<p>DÉTAILS : Quels sont les détails de l'arrêté?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Il est interdit de laisser un animal à l'extérieur en cas de conditions météorologiques extrêmes, sauf si l'animal a accès à un enclos qui le protège adéquatement des intempéries. • Il est interdit d'attacher un animal sans surveillance pendant plus d'une heure. • Il est interdit d'utiliser en tout temps un collier étrangleur, un collier à pointes ou tout autre dispositif similaire sur un chien. Ne s'applique pas à l'utilisation d'un collier de type martingale.
<p>CONDITIONS : Quelles en sont les conditions sous-jacentes?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les traitements abusifs des animaux, notamment l'exposition à des conditions climatiques extrêmes, l'attache pendant une durée longue et l'utilisation de colliers punitifs.
<p>OBJECTIFS : Quels sont les buts et les objectifs?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Réduire la fréquence des animaux laissés dehors lors de conditions météorologiques extrêmes et les troubles qui en résultent. • Réduire les blessures et les mauvais traitements infligés aux animaux par des colliers punitifs et de la négligence.
<p>RÉSULTAS : Comment les effets peuvent-ils être évalués?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Suivi du nombre de blessures ou de décès d'animaux dus à des conditions météorologiques extrêmes ou à l'attache.
<p>ANALYSE : L'arrêté sera-t-il efficace? Pourquoi ou pourquoi pas?</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Oui. Il sera efficace si le règlement est appliqué et si la population en est informée.

Leçon 6

Les élections municipales



QUESTIONS GUIDES

1 Comment sont élu.e.s les conseiller.ère.s municipaux.ales?

2 Comment en apprendre davantage sur les candidat.e.s qui se présentent aux élections?

3 Quel.le(s) candidat.e(s) devrais-je soutenir et pourquoi?

APERÇU

Une élection est l'occasion pour les citoyen.ne.s de discuter des différents enjeux politiques et d'avoir un impact sur l'avenir de leur communauté.

Dans cette leçon, les élèves se renseigneront sur le processus électoral au niveau municipal et apprendront à comparer les candidat.e.s. En groupes, les élèves feront des recherches sur l'un.e des candidat.e.s et partageront leurs découvertes avec le reste de la classe. Dans l'activité de *Consolidation des acquis*, les élèves réfléchiront à ce qui motive leur choix de candidat.e.s.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Les élèves apprennent à :

- développer une compréhension du processus électoral municipal (Cadre d'orientation en éducation à la citoyenneté - Structures) ;
- utiliser le processus d'enquête pour faire des recherches sur les candidat.e.s aux élections municipales ;
- comparer et mettre en contraste les différentes réactions des candidat.e.s à un même enjeu (Concepts de la pensée critique - Perspective politique) ;
- développer un sentiment d'identité civique en explorant leurs propres opinions politiques (Cadre d'orientation en éducation à la citoyenneté - Identité).
- exprimer des opinions éclairées sur des questions pertinentes pour la communauté (Cadre d'orientation en éducation à la citoyenneté - Participation active).

CRITÈRES DE RÉUSSITE

Les élèves peuvent :

- analyser les difficultés auxquelles est confrontée leur communauté ;
- expliquer comment le processus électoral municipal fonctionne ;
- comparer de différentes manières les candidat.e.s ;
- faire des recherches sur les différent.e.s candidat.e.s qui se présentent aux élections en utilisant des sources primaires et secondaires ;
- comparer et mettre en contraste les différentes réactions des candidat.e.s à un même enjeu politique local ;
- déterminer quels sont les critères importants à leurs yeux quand il faut choisir un.e candidat.e et pourquoi.

Liens avec le programme scolaire

CIVISME ET CITOYENNETÉ – CHV20

A1. Utilisation du processus d'enquête : utiliser le processus d'enquête et les concepts de la pensée critique en politique pour explorer des enjeux, des événements et des développements civiques d'importance. (A1.1, A1.2, A1.3, A1.4, A1.5)

A2. Développement de compétences transférables : mettre en application dans la vie quotidienne des compétences transférables développées au moyen d'enquêtes dans le cadre de l'éducation en civisme et en citoyenneté et déterminer des carrières dans lesquelles ces apprentissages pourraient constituer un atout. (A2.1, A2.2, A2.3, A2.4)

B1. Enjeux civiques et valeurs démocratiques : décrire des croyances et des valeurs associées à la citoyenneté démocratique au Canada et expliquer leurs liens avec l'action citoyenne et les prises de position sur des enjeux civiques. (B1.1, B1.5)

B2. Systèmes de gouvernance canadiens et autochtones : expliquer, en lien avec une gamme d'enjeux civiques d'importance, les rôles et les responsabilités de diverses institutions, structures et fonctions dans les systèmes de gouvernance canadiens et autochtones, les relations fondées sur des traités et les autres relations entre la Couronne et les Autochtones. (B2.8)

B3. Droits et responsabilités : analyser les principaux droits et responsabilités associés à la citoyenneté, en contexte canadien et mondial, ainsi que des façons dont ces droits sont protégés ou peuvent être violés. (B3.2, B3.3)

C1. Service à la communauté, contributions et inclusion civiques : analyser l'importance de diverses contributions au bien commun et évaluer la reconnaissance de diverses croyances, valeurs et perspectives dans des communautés au Canada et dans le monde. (C1.2, C1.3, C1.5)

POLITIQUE - CPC30

Attente 1. Utilisation du processus d'enquête : utiliser le processus d'enquête ainsi que les concepts de la pensée critique en politique pour explorer divers aspects de la politique en action afin de devenir un agent du changement. (1.1, 1.2, 1.3, 1.4, 1.5, 1.6)

Attente 2. Développement de compétences

transférables : reconnaître l'utilité des compétences transférables développées par l'étude de l'histoire dans la vie de tous les jours ainsi que les diverses possibilités de carrière faisant appel à une formation en histoire. (2.1, 2.2)

A2. Enjeux d'importance politique : analyser l'importance politique d'enjeux actuels en considérant divers points de vue. (A2.1, A2.2, A2.3)

A3. Causes, répercussions et solutions : analyser des enjeux importants sur le plan politique en fonction de leurs causes, de leurs répercussions et des solutions apportées. (A3.1, A3.2)

Introduction

1. Présentez les éléments suivants aux élèves pour préparer la leçon.

Dans un lieu donné - un quartier, une communauté, une province ou un pays - partout où des groupes de personnes vivent ensemble et où les lois et les décisions affectent toute la population, il y aura des différences d'opinions sur la façon dont le gouvernement et la société devraient fonctionner, sur les questions les plus importantes et sur la meilleure façon d'agir. Les élections sont l'occasion pour les citoyens de discuter des enjeux politiques et de prendre position sur les enjeux qui affectent leur communauté.

2. En petits groupes, demandez aux élèves de réfléchir à certains des enjeux les plus urgents de leur communauté. Objectif : 6 à 8 enjeux.

3. Avec l'ensemble de la classe, créez des critères permettant d'évaluer la liste des enjeux urgents de la communauté.

Exemple de critères : demandez aux élèves de répondre aux questions suivantes pour chaque sujet : Certainement / Probablement / Probablement pas / Définitivement pas.

- L'impact est-il à long terme?
- L'impact est-il extrême - positivement ou négativement?
- De nombreuses personnes sont-elles touchées?
- Est-ce qu'il vous affecte directement, vous, votre famille et vos ami.e.s?
- De nombreuses personnes sont-elles pour et/ou contre?
- Les différences entre les personnes qui soutiennent le projet et celles qui s'y opposent sont-elles importantes?

4. Répartissez les élèves en petits groupes de nouveau et demandez-leur de classer les enjeux en fonction des critères établis.
5. Ensuite, discutez avec toute la classe pour examiner les classements faits par les petits groupes et parvenir à un consensus sur les trois principaux enjeux auxquels votre communauté est confrontée.

Activités

1. Examinez le processus électoral municipal en Ontario à l'aide des questions guides suivantes et du Diaporama 6. Ajoutez au préalable au diaporama des informations concernant les courses électorales ayant lieu dans votre communauté.

- Pourquoi avons-nous des élections?
- Qui est responsable de l'organisation des élections municipales?
- Comment les candidat.e.s sont-ils élu.e.s lors des élections municipales?
- Pour combien de candidat.e.s puis-je voter pour chaque élection?

2. Inscivez la question suivante au tableau : Comment les électeur.rice.s décident-ils pour qui voter?

Avant d'avoir une discussion avec toute la classe, répartissez les élèves en petits groupes ou en groupes de deux. Vous pouvez poser des questions pour animer la discussion et guider la réflexion.

- Pourquoi les candidat.e.s souhaite-ils être élu.e.s?
- Qui pourrait être un bon leader pour la communauté?
- Qui serait capable de bien collaborer avec le reste du conseil municipal pour prendre des décisions pour notre communauté?
- Quels services les candidat.e.s ont-ils déjà rendu à la communauté?
- Quel.le.s sont les candidat.e.s qui ont les mêmes préoccupations que moi? Ont-ils des idées pour résoudre ces problèmes?
- Quelles idées ou propositions les candidat.e.s ont-ils pour communauté? Quelles sont les idées que je soutiens?

3. Apprenez davantage sur les candidat.e.s qui se présentent aux élections dans votre municipalité. Montrez aux élèves comment trouver ces informations en visitant le site Web de votre municipalité.
4. Formez des groupes de deux ou de trois élèves afin d'effectuer des recherches sur les candidat.e.s qui se présentent aux élections (Activité 6.1). Avec la classe, établissez une liste de points à examiner pour créer un profil de candidat.e. Demandez aux élèves

de choisir comment l'information sera présentée (par exemple, affiche, diaporama, vidéo, simulation de profil de réseaux sociaux).

Exemple de profil de candidat.e :

- Nom et photo
- Informations personnelles (Quelles sont les compétences ou l'expérience possédée pour le poste?)
- Raison de la candidature (Pourquoi veut-iel le poste?)
- Priorités (Quels sont les enjeux les plus importants pour la.le candidat.e?)
- Questions (Quelle est sa position ou ses idées sur trois sujets électoraux?)

NOTE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Encouragez les élèves à utiliser des ressources primaires et secondaires, notamment des articles et des communiqués de presse, les sites Web des candidat.e.s et les réseaux sociaux. Les élèves peuvent même contacter directement les candidat.e.s.

5. Demandez à chaque groupe de présenter son profil de candidat.e au reste de la classe. Demandez aux élèves de prendre des notes à l'aide de l'Activité 6.1. Vous pouvez également afficher le travail des groupes sur une plateforme numérique afin de donner aux élèves la possibilité d'examiner chaque profil individuellement.

Consolidation des acquis

Discutez brièvement de l'évaluation des candidat.e.s ou demandez aux élèves de réfléchir par écrit à une ou plusieurs des questions suivantes.

- Quel est le critère le plus important pour vous lors de l'évaluation des candidat.e.s et pourquoi?
- Quel.le candidat.e préférez-vous et pourquoi?
- Selon vous, quel.le candidat.e répondra le mieux aux questions qui vous importent le plus? Expliquez votre raisonnement.
- Pourquoi est-il important de respecter le point de vue des autres, même s'il diffère du vôtre?

Pour aller plus loin

Vous pouvez également inviter les candidat.e.s à visiter votre classe/école ou organiser un débat entre candidat.e.s (Document 6.2). Une autre possibilité serait d'utiliser le site Internet des candidat.e.s ou des reportages pour trouver les réponses aux questions des élèves. Vous pouvez attribuer un.e candidat.e à chaque groupe d'élèves et leur demander de partager leur travail avec le reste de la classe.

MESURES DE SOUTIEN ET D'ADAPTATION

Les apprenant.e.s de la langue française	<ul style="list-style-type: none"> • Définissez les mots clés au préalable (système électoral, scrutin majoritaire uninominal à un tour, élection plurinomiale, scrutin majoritaire à un tour, circonscription).
Pédagogie inclusive	<ul style="list-style-type: none"> • Évaluez la présence ou l'absence de diversité parmi les candidat.e.s de votre circonscription et discutez de l'importance de la présence de diversité en politique. <ul style="list-style-type: none"> – Peu de diversité aux conseils municipaux du Grand Toronto, Radio-Canada, 2018 : https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1131807/minorites-visibles-politique-saron-gebresellassi – Des conseils municipaux plus à l'image de la société, disent des organisations locales, Radio-Canada, 2021 : https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/1832925/diversite-multiculturalisme-parite-equite-femmes – Projet LFPR : favoriser la parité, la diversité et l'inclusion féminine en Ontario, Le Droit, 2022 : https://www.ledroit.com/2022/03/08/projet-lfpr-favoriser-la-parite-la-diversite-et-linclusion-feminine-en-ontario-6d64c136f196d78ae169987113f3c5cd
Accommodements	<ul style="list-style-type: none"> • S'il n'est pas possible de travailler en petits groupes dans la salle de classe, vous pouvez utiliser Google Docs pour encourager les échanges et les discussions entre les élèves. • Vous pouvez demander aux élèves de créer le profil du.de la candidat.e sur une plateforme en ligne afin de pouvoir les partager en ligne, de manière à limiter les interactions ou les déplacements dans la classe.



MISE EN CONTEXTE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Les élections municipales fournissent aux citoyen.ne.s l'occasion de discuter et de débattre du futur de leur collectivité.

Une personne qui cherche à obtenir un poste public ou à concourir pour le rôle de représentant.e élu.e est appelée un.e candidat.e. Il lui incombe de faire part de sa vision, de ses idées et de ses engagements afin de gagner le soutien de l'électorat durant une campagne.

Le 24 octobre 2022, la population ontarienne élira des candidat.e.s pour siéger à ses conseils municipaux. La taille, la disposition et l'élection du conseil diffèrent selon les municipalités.

Les membres du conseil peuvent être élu.e.s **au suffrage universel** (par l'ensemble des électeur.rice.s de la municipalité) ou par **quartier**, lorsque la municipalité est divisée en zones géographiques plus petites qui élisent un.e ou plusieurs représentant.e.s spécifiquement pour leur quartier. On élit le.la président.e du conseil au suffrage universel dans les municipalités à palier unique ou de palier inférieur.

Un **système électoral** est la manière dont la population élit ses représentant.e.s. Il existe des règles précises déterminant comment

les électeur.rice.s peuvent voter ainsi que les méthodes utilisées pour déterminer le.la candidat.e gagnant.e. Il existe de nombreux systèmes électoraux différents dans le monde.

Les municipalités de l'Ontario utilisent un système appelé « **uninominal majoritaire à un tour** ». Un.e candidat.e doit recevoir le plus grand nombre de votes pour être élu.e dans sa région. Dans certains cas, plus d'un.e candidat.e est élu.e, soit au suffrage universel, soit dans un quartier. C'est ce qu'on appelle un **scrutin plurinominal**. Par exemple, si six membres du conseil sont élu.e.s au suffrage universel, les six candidat.e.s ayant reçu le plus grand nombre de voix sont élu.e.s.

Dans certaines municipalités, un grand nombre de candidat.e.s se présentent pour un siège au conseil. Dans d'autres municipalités, il n'y aura que quelques candidatures. Si un.e candidat.e n'a pas d'opposant.e.s, ou si le nombre de candidatures correspond au nombre de sièges au conseil, les personnes ayant soumis leur candidature sont automatiquement élu.e.s. C'est ce qu'on appelle être élu.e par acclamation. Lorsque cela se produit, aucun vote n'est organisé pour cette campagne.

Pour présenter votre candidature à une élection municipale en Ontario, vous devez avoir au moins 18 ans, posséder la citoyenneté canadienne et avoir le droit de voter à l'élection.

Il existe de nombreuses façons de recueillir des renseignements sur les candidatures électorales. Vous pouvez trouver des renseignements sur les sites Web des médias ou dans les journaux, à la radio et à la télévision, ainsi que dans les magazines locaux. Des assemblées publiques ou des débats auxquels participent l'ensemble des candidat.e.s sont également organisés, au cours desquels la population est invitée à écouter des candidat.e.s parler des enjeux de l'élection et à poser des questions. Les particuliers peuvent également se rendre dans les bureaux des candidat.e.s, assister à des événements de campagne ou avoir la possibilité de parler aux candidat.e.s lors de leur porte-à-porte à domicile. Il est également possible de trouver des renseignements sur les sites Web des candidat.e.s et sur leurs profils dans les médias sociaux.

ACTIVITÉ 6.1 : Organisateur graphique – Mieux connaître les candidat.e.s

Remplissez l'organisateur graphique ci-dessous en y ajoutant des informations sur les candidat.e.s qui se présentent aux élections.

NOM	
INFORMATIONS PERSONNELLES	
RAISON DE LA CANDIDATURE	
PRIORITÉS	
SOLUTIONS OU PROPOSITIONS POUR LES ENJEUX PRINCIPAUX	

NOM	
INFORMATIONS PERSONNELLES	
RAISON DE LA CANDIDATURE	
PRIORITÉS	
SOLUTIONS OU PROPOSITIONS POUR LES ENJEUX PRINCIPAUX	

NOM	
INFORMATIONS PERSONNELLES	
RAISON DE LA CANDIDATURE	
PRIORITÉS	
SOLUTIONS OU PROPOSITIONS POUR LES ENJEUX PRINCIPAUX	

NOM	
INFORMATIONS PERSONNELLES	
RAISON DE LA CANDIDATURE	
PRIORITÉS	
SOLUTIONS OU PROPOSITIONS POUR LES ENJEUX PRINCIPAUX	

DOCUMENT 6.2 : Guide pour l'organisation d'un débat entre les candidat.e.s

Il est important, lorsque vous organisez un événement dans votre école, que tout se déroule de manière à la fois professionnelle et optimale. Les points suivants sont à prendre en compte lors de l'organisation de votre événement. Nous vous encourageons également à vérifier la politique de votre conseil scolaire avant de commencer la planification.



PRÉPARATION :

- Décidez d'une heure, d'une date et d'un lieu.
- Invitez tous.tes les candidat.e.s qui se présentent à une ou plusieurs élections (maire.sse ou conseiller.ère) à participer à la rencontre/au débat.
- Déterminez si l'événement aura lieu en personne ou virtuellement.
- Vous pouvez éventuellement filmer, podcaster et/ou diffuser en direct l'événement pour le partager avec d'autres écoles de votre municipalité.
- Travaillez avec le personnel de l'école pour installer l'équipement audio et les sièges, le cas échéant.
- Recrutez un.e modérateur.rice (enseignant.e, étudiant.e, responsable communautaire ou journaliste).



QUESTIONS :

- Définissez le temps imparti pour les questions et les réponses et déterminez pour chaque question si tous.tes les candidat.e.s, un.e ou plusieurs d'entre elleux répondront.
- Planifiez les questions à l'avance et encouragez les autres classes à soumettre des questions pour renforcer la participation et la mobilisation. Prenez en compte les questions personnelles et politiques (par exemple, pourquoi avez-vous décidé de vous présenter? En quoi êtes-vous qualifié.e pour ce poste? Comment allez-vous améliorer la vie de la communauté? Quelle sera votre priorité numéro un si vous êtes élu.e?)

CONSEIL :

Créez un formulaire numérique à partager avec les enseignant.e.s de l'école. Chaque classe peut contribuer aux questions par le biais du formulaire ou du document de travail en collaboration. Demandez aux enseignant.e.s de noter les noms des élèves à côté des questions lorsque cela est possible. Une fois que les questions ont été sélectionnées, déterminez quel.le.s sont les élèves qui poseront les questions.



FORMAT :

- Combinez plusieurs types de questions : des questions à réponse courte (30 secondes) et des questions à réponse longue (2 minutes). Veillez à ce que les limites de temps soient annoncées et à ce qu'elles soient surveillées à l'aide d'un chronomètre.
- Établir un ordre du jour et des lignes directrices pour la rencontre afin de les communiquer aux candidat.e.s et aux classes participantes.
- Vous trouverez ci-dessous une proposition de structure :
 - a) **Introduction** - La.le modérateur.rice doit souhaiter la bienvenue au public, présenter les candidat.e.s et annoncer la structure de la rencontre.
 - b) **Déclarations d'ouverture** - Brèves déclarations d'introduction de la part des différent.e.s candidat.e.s (2 minutes chacun.e).
 - c) **Questions planifiées** - Posez les questions planifiées aux candidat.e.s (25-30 minutes).
 - d) **Questions ouvertes** - Donnez au public l'occasion de poser les questions de leur choix à certain.e.s candidat.e.s (10-15 minutes).
 - e) **Déclarations finales** - Derniers mots des candidat.e.s (1-2 minutes chacun.e).
 - f) **Remerciements** - Prévoyez un mot de la fin afin de permettre aux élèves désigné.e.s de remercier les candidat.e.s en public (2 minutes).



SUGGESTIONS SUPPLÉMENTAIRES POUR LE DÉBAT :

- Veiller à ce que l'environnement soit respectueux et impartial.
- Si un.e candidat.e refuse, annule ou ne se présente pas, respectez son calendrier de campagne et veillez à ce que les élèves sachent que la.le candidat.e se présente à l'élection mais ne peut pas assister au débat.
- Communiquez aux élèves les règles de comportement et de participation.
- Vous pouvez inviter des parents/tuteur.rice.s ou des membres de la communauté, mais les membres du public qui ne sont pas des élèves ne doivent PAS poser de questions.
- Demandez aux élèves de prendre des notes pendant le débat afin de les présenter en classe ensuite.
- Si possible, prévoyez un moment où les élèves pourront discuter avec les candidat.e.s après la rencontre et offrez des rafraîchissements.

Leçon 7

Les conseils scolaires



QUESTIONS GUIDES

❶ Quelles sont les opportunités et les défis à relever lors de la prise de décisions collectives?

❷ Quel est le rôle des conseiller.ère.s scolaires?

❸ Comment puis-je évaluer les candidat.e.s qui se présentent au poste de conseiller.ère scolaire?

APERÇU

C'est en soulevant les enjeux et les préoccupations de leurs communautés lors des discussions et de la prise de décision à la table du conseil que les conseiller.ère.s scolaires assurent un lien entre les communautés locales et le conseil scolaire.

Dans cette leçon, les élèves analyseront le processus de prise de décision collective. Les élèves examineront ensuite le rôle des conseiller.ère.s scolaires et feront des recherches sur la structure de leur conseil scolaire. En groupes, iels créeront le profil d'un.e bon.ne conseiller.ère scolaire, puis feront des recherches sur les candidat.e.s. Dans l'activité de *Consolidation des acquis*, les élèves évalueront les candidat.e.s qui se présentent pour le poste de conseiller.ère scolaire à l'aide des critères trouvés lors de l'élaboration du profil du conseiller.ère scolaire idéal.e.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Les élèves apprennent à :

- développer une compréhension du rôle des conseils scolaires et de la façon dont les institutions politiques affectent nos vies (Cadre d'orientation en éducation à la citoyenneté – Structures) ;
- utiliser le processus d'enquête pour formuler des questions, interpréter, synthétiser et analyser de façon critique les candidat.e.s aux postes de conseiller.ère.s scolaires
- considérer et respecter les points de vue des autres (Cadre d'orientation en éducation à la citoyenneté - Identité) ;
- travailler en collaboration et faire preuve d'esprit critique (Cadre d'orientation en éducation à la citoyenneté - Qualités personnelles) ;

- exprimer des opinions éclairées sur des questions qui concernent leur communauté scolaire (Cadre d'orientation en éducation à la citoyenneté – Participation active).

CRITÈRES DE RÉUSSITE

Les élèves peuvent :

- travailler en collaboration avec leurs pairs pour discuter de la résolution de problèmes ;
- expliquer le rôle des conseils scolaires et des conseiller.ère.s scolaires ;
- identifier ce qui fait un.e bon.ne conseiller.ère scolaire à leurs yeux ;
- rechercher et présenter des informations de sources primaires et secondaires sur les candidat.e.s au poste de conseiller.ère scolaire ;
- évaluer les candidat.e.s qui se présentent à l'élection.

Liens avec le programme scolaire

CIVISME ET CITOYENNETÉ – CHV20

A1. Utilisation du processus d'enquête : utiliser le processus d'enquête et les concepts de la pensée critique en politique pour explorer des enjeux, des événements et des développements civiques d'importance. (A1.1, A1.2, A1.3, A1.4)

A2. Développement de compétences transférables : mettre en application dans la vie quotidienne des compétences transférables développées au moyen d'enquêtes dans le cadre de l'éducation en civisme et en citoyenneté et déterminer des carrières dans lesquelles ces apprentissages pourraient constituer un atout. (A2.1, A2.2, A2.3, A2.4)

B1. Enjeux civiques et valeurs démocratiques : décrire des croyances et des valeurs associées à la citoyenneté démocratique au Canada et expliquer leurs liens avec l'action citoyenne et les prises de position sur des enjeux civiques. (B1.1, B1.5)

B3. Droits et responsabilités : analyser les principaux droits et responsabilités associés à la citoyenneté, en contexte canadien et mondial, ainsi que des façons dont ces droits sont protégés ou peuvent être violés. (B3.2, B3.3)

C1. Service à la communauté, contributions et inclusion civiques : analyser l'importance de diverses contributions au bien commun et évaluer la reconnaissance de diverses croyances, valeurs et perspectives dans des communautés au Canada et dans le monde. (C1.2, C1.3, C1.5)

POLITIQUE - CPC30

Attente 1. Utilisation du processus d'enquête : utiliser le processus d'enquête ainsi que les concepts de la pensée critique en politique pour explorer divers aspects de la politique en action afin de devenir un agent du changement. (1.1, 1.2, 1.3, 1.4, 1.5, 1.6)

Attente 2. Développement de compétences transférables : reconnaître l'utilité des compétences transférables développées par l'étude de l'histoire dans la vie de tous les jours ainsi que les diverses possibilités de carrière faisant appel à une formation en histoire. (2.1, 2.2)

A2. Enjeux d'importance politique : analyser l'importance politique d'enjeux actuels en considérant divers points de vue (A2.1, A2.3)

Introduction

1. Présentez le principe de conseil scolaire. Un conseil scolaire gère les écoles francophones ou anglophones, publiques ou catholiques de sa collectivité ou de plusieurs collectivités de sa région. Demandez aux élèves s'ils connaissent le nom de leur conseil scolaire.

2. Utilisez la stratégie d'apprentissage appelée en anglais « *Focusing Four* » (une technique de remue-méninges permettant d'accélérer le processus de prise de décision conduisant à un consensus à l'aide quatre étapes - décrites ci-dessous) afin de trouver des idées dans le cadre du problème suivant.

La santé et le bien-être des élèves se sont détériorés au cours des dernières années. Le gouvernement provincial a accepté de fournir des fonds supplémentaires aux conseils scolaires pour aider à améliorer la situation. Les conseils scolaires doivent décider comment dépenser l'argent dans leurs écoles afin de soutenir la santé et le bien-être des élèves de leur collectivité.

Répartissez les élèves en groupes de cinq ou six et suivez les étapes ci-dessus. Un.e élève sera désigné.e l'animateur.rice de chaque groupe.

- Proposer des idées :** Demandez à chaque groupe de proposer des idées sur une feuille de papier. Il ne doit y avoir ni débat ni critique à ce stade.
- Clarifier :** Invitez les membres du groupe à poser des questions sur l'une des idées. L'élève qui a proposé l'idée doit clarifier sa pensée, au besoin.
- Soutenir :** Demandez aux élèves de proposer les idées retenues et de dire pourquoi. Les déclarations doivent être de nature positive. Il n'y a aucune limite au nombre d'idées que les élèves peuvent défendre.
- Sonder :** Demandez aux élèves de voter à main levée pour leurs idées préférées. L'objectif est de parvenir à un consensus sur une idée.

3. Demandez à chaque groupe de communiquer son idée au reste de la classe et faites un compte rendu de l'activité.

- Quelles sont les possibilités et les défis liés à la prise de décisions collectives?
- Comment pouvez-vous essayer de convaincre les autres d'adhérer à vos idées?
- Pourquoi est-il important de faire preuve de respect et de garder l'esprit ouvert lorsqu'on écoute les points de vue des autres?

Activités

1. Utilisez la vidéo « [Conseils scolaires de l'Ontario](#) » et le Diaporama 7 pour passer en revue le rôle et les responsabilités des conseiller.ère.s scolaires.
2. Étudiez la structure de votre conseil scolaire.
 - Quelles municipalités sont incluses dans le conseil scolaire? (Utilisez une carte comme aide visuelle)
 - Combien d'écoles y a-t-il dans le conseil scolaire?
 - Combien de conseiller.ère.s scolaires sont-ils élu.e.s?
 - Les conseiller.ère.s scolaires sont-ils élu.e.s au suffrage universel ou par circonscription? Le cas échéant, quel est notre circonscription?
 - Pour combien de conseiller.ère.s puis-je voter?
3. Répartissez les élèves en groupes de deux ou en petits groupes et demandez-leur de réfléchir ce qui fait un.e bon.ne conseiller.ère scolaire, puis notez-les sur l'Activité 7.1. Quelles sont les caractéristiques, les compétences, l'expérience et les motivations qui correspondent aux responsabilités du poste ?
4. Examinez avec les élèves la liste des candidat.e.s au poste de conseiller.ère scolaire en consultant le site web suivant : <http://elections.ontarioschooltrustees.org>.

NOTE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Si les candidat.e.s au poste de conseiller.ère scolaire sont élu.e.s par acclamation, passez à la section Activités alternatives.

5. Demandez aux élèves de se renseigner sur les candidat.e.s en consultant leurs sites Web, leurs profils sur les réseaux sociaux, en effectuant des recherches en ligne ou en communiquant directement avec les candidat.e.s. Vous pouvez confier à chaque groupe l'étude d'un.e ou deux candidat.e(s) ou bien leur proposer d'étudier chaque candidat.e à la lumière d'un enjeu précis. Ensuite, demandez à chaque groupe de présenter les résultats de leurs recherches au reste de la classe.

Consolidation des acquis

Terminez la leçon par une discussion sur les candidat.e.s et demandez aux élèves de décrire par écrit leur candidat.e idéal.e.

- Selon vous, quel.le(s) candidat.e(s) ferait(ent) la.le meilleur.e conseiller.ère scolaire et pourquoi?
- Quel.le(s) candidat.e(s) correspond(ent) le mieux à votre candidat.e idéal.e? Expliquez votre réponse en fournissant des arguments et des exemples.
- Quels conseils donneriez-vous à un.e membre de votre famille ou un.e ami.e qui souhaiterait se renseigner sur les candidat.e.s au poste de conseiller.ère scolaire?

Activités alternatives

- A. Demandez aux élèves de réfléchir à ce qu'ils aimeraient changer ou améliorer dans leur école et de trouver un moyen de formuler cette proposition à leur conseil scolaire nouvellement élu. Cette proposition peut prendre la forme d'une lettre, d'une vidéo, d'un diaporama ou d'un document multimédia.
- B. Si votre conseiller.ère scolaire a été élu.e par acclamation, invitez-la.le dans votre classe pour discuter des opportunités et des défis qui se présentent au sein du conseil scolaire.

MESURES DE SOUTIEN ET D'ADAPTATION

Les apprenant.e.s de la langue française	<ul style="list-style-type: none"> • Fournissez les mots clés et leurs définitions aux élèves au préalable (p. ex. conseil scolaire, circonscription, conseiller.ère scolaire). • Encouragez les élèves à comparer le système d'éducation d'Ontario à celui de leur pays d'origine. Cela peut les aider à mieux comprendre les institutions.
Pédagogie inclusive	<ul style="list-style-type: none"> • Discutez de l'importance que de nombreux groupes autochtones accordent à la prise de décision par consensus.
Accommodements	<ul style="list-style-type: none"> • S'il n'est pas possible de travailler en groupes de deux ou en petits groupes, envisagez d'utiliser Google Docs pour des activités et des discussions collaboratives.

MISE EN CONTEXTE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Les **conseils scolaires** de l'Ontario gèrent les écoles financées par les fonds publics de la province. Ils administrent le financement qu'ils reçoivent du gouvernement provincial dans leur région géographique désignée.

Il existe quatre types de conseils scolaires financés par les fonds publics en Ontario : 31 conseils publics anglophones, 29 conseils catholiques anglophones, 4 conseils publics francophones et 8 conseils catholiques francophones. De plus, un petit nombre d'écoles ontariennes sont gérées par des administrations scolaires. Les **administrations scolaires** gèrent des types particuliers d'écoles, comme les écoles dans les hôpitaux et les établissements de traitement, et les écoles dans les régions éloignées et peu peuplées.

Chaque conseil scolaire a un groupe de représentant.e.s élu.e.s localement, appelé.e.s **conseiller.ère.s scolaires**. Ce sont des membres du conseil d'administration, et non des employé.e.s. Les conseiller.ère.s scolaires n'ont pas de pouvoir individuel, mais ont la capacité de

communiquer avec leur électorat et de soumettre leurs préoccupations au conseil à des fins de discussion. L'ensemble du conseil d'administration prend les décisions, elles sont votées et ne sont adoptées que si elles bénéficient d'un soutien majoritaire.

Le conseil scolaire est responsable de la direction et de la planification de l'éducation, de l'élaboration de politiques, de l'affectation des ressources, de la supervision financière, de la surveillance et de l'évaluation. Voici quelques-unes de ses responsabilités particulières :

- Créer une vision et des objectifs en matière d'éducation pour le conseil scolaire
- Élaborer le plan stratégique pluriannuel du conseil
- Embaucher et évaluer le.la directeur.rice de l'éducation (le.la PDG du conseil scolaire)
- Fixer des objectifs de réussites pour les élèves et promouvoir l'amélioration continue
- Approuver les manuels scolaires et le matériel didactique
- Déterminer le nombre, la taille et l'emplacement des écoles
- Surveiller l'efficacité des politiques scolaires
- Évaluer la satisfaction du public
- Approuver un budget annuel équilibré et faire preuve de responsabilité financière

On élit les conseiller.ère.s scolaires tous les quatre ans durant les élections municipales. Étant donné que les territoires de certains conseils scolaires comprennent plus d'une municipalité, la région géographique représentée par un.e conseiller.ère scolaire comprend souvent plus d'une municipalité ou plus d'un quartier municipal. Certains conseils scolaires divisent le conseil en zones plus petites, appelées **quartiers**. Chaque année, le conseil des conseiller.ère.s scolaires élit un.e de ses membres pour agir en tant que **président.e** du conseil scolaire.

En Ontario, chaque conseil scolaire compte actuellement deux ou trois **élèves conseiller.ère.s scolaires**, que les élèves élisent chaque année pour les représenter. Les conseiller.ère.s scolaires servent de lien entre les élèves et le conseil. Ce ne sont pas des membres officiel.le.s du conseil, mais nombre de leurs droits et de leurs responsabilités sont communs. Les conseiller.ère.s scolaires participent à des réunions et à des comités du conseil et peuvent suggérer des motions pour faire avancer les dossiers et voter de manière non contraignante. Les élèves conseiller.ère.s scolaires sont un moyen direct pour les élèves d'avoir une voix à l'échelon du conseil scolaire.

DOCUMENT 7.1 : Le Rôle des Conseiller.ère.s Scolaires



LES CONSEILLER.ÈRE.S SCOLAIRES FONT PARTI.E.S D'UNE ÉQUIPE

Un.e conseiller.ère scolaire est membre d'une équipe : le conseil scolaire. Le conseil dans son ensemble a le pouvoir de prendre des décisions ou de mettre en œuvre des mesures, mais les conseiller.ère.s scolaires n'ont pas ce pouvoir individuellement. Une fois qu'une décision est prise par le conseil (par le biais d'un vote) il en va de la responsabilité de chaque conseiller.ère de la mettre en place et à la communiquer avec le public.



LES CONSEILLER.ÈRE.S SCOLAIRES SONT CHARGÉ.E.S DE DÉFINIR LES POLITIQUES

Les politiques sont un ensemble de règles. Définir des politiques permet de préciser les attentes du conseil et de présenter ses intentions ainsi que les services qu'il propose. Le conseil scolaire veille à ce que la.le directeur.rice de l'éducation assume ses responsabilités en respectant les politiques du conseil.



LES CONSEILLER.ÈRE.S SCOLAIRES, EN TANT QUE MEMBRES DU CONSEIL, DOIVENT RENDRE DES COMPTES À LA PROVINCE

Le conseil scolaire doit rendre des comptes au gouvernement provincial à propos de l'exécution de ses tâches et l'exercice de son pouvoir. Il doit donc exécuter les politiques provinciales et utiliser judicieusement les fonds alloués par la province.



LES CONSEILLER.ÈRE.S SCOLAIRES DOIVENT RENDRE DES COMPTES À LEURS ÉLECTEUR.RICE.S

En tant que représentant.e.s élu.e.s, les conseiller.ère.s scolaires doivent trouver un équilibre entre les exigences de la communauté et les responsabilités fixées par le gouvernement provincial. Les conseiller.ère.s scolaires sont tenu.e.s de consulter les parents, les élèves et les membres de la communauté sur le plan pluriannuel du conseil. Iels doivent également porter à l'attention du conseil leurs préoccupations respectives.



LES CONSEILLER.ÈRE.S SCOLAIRES SONT DES PERSONNES D'INFLUENCE AU SEIN DE LA COMMUNAUTÉ

Les conseiller.ère.s scolaires tissent des liens avec l'ensemble de la communauté, et non pas uniquement avec leurs voisin.e.s ou les familles ayant des enfants en âge de fréquenter l'école. Les conseiller.ère.s scolaires collaborent avec leurs collègues du conseil et avec d'autres partenaires communautaires pour veiller à ce que tous.tes les élèves relevant de la compétence du conseil aient les mêmes chances de réaliser leur plein potentiel. Les conseiller.ère.s scolaires manifestent leur influence dans les domaines suivants :

- Établir le plan stratégique pluriannuel du conseil et sa vision en matière d'éducation
- Fixer des objectifs pour la réussite et le bien-être des élèves
- Faire le suivi des progrès réalisés en tenant compte des buts et priorités du conseil
- Établir un climat professionnel respectueux et empathique au sein du conseil scolaire
- Créer des relations collaboratives au sein du conseil et à l'échelle de la communauté
- Embaucher la.le directeur.rice de l'éducation et la.le tenir responsable de diriger, exécuter, et faire le suivi des activités
- Garantir une supervision efficace des ressources financières du conseil
- Allouer les ressources de façon responsable et dans le but d'assurer l'égalité des chances de tous.tes les élèves
- Défendre l'équité en éducation

Le rôle des conseiller.ère.s scolaires consiste à représenter l'ensemble de l'électorat, y compris les communautés marginalisées (p. ex. les communautés autochtones, les nouveaux arrivant.e.s, les personnes provenant de milieux socioéconomiques défavorisés) et à faire entendre la voix des groupes multiples au sein du conseil.



LES CONSEILLER.ÈRE.S SCOLAIRES SONT RESPONSABLES DE LEUR CONDUITE

Pour exercer leur rôle, les conseiller.ère.s doivent respecter le code de conduite du conseil qui établit les normes régissant le comportement des conseiller.ère.s. Iels doivent notamment agir de façon intègre et se comporter de manière à mériter la confiance du public dans le système d'éducation publique de l'Ontario.

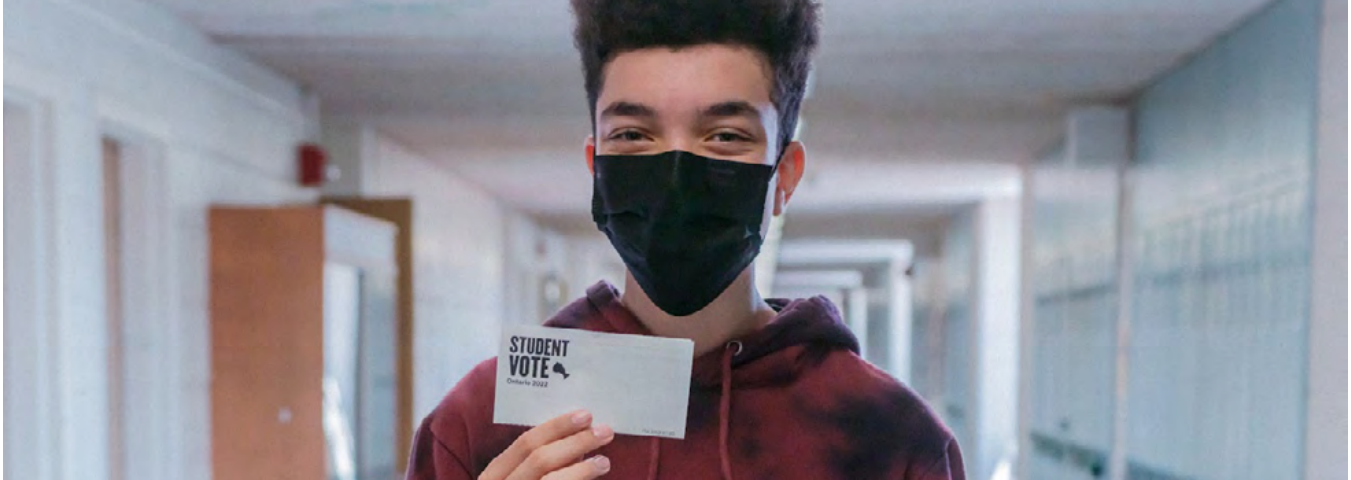
ACTIVITÉ 7.2 : Mon.ma conseiller.ère scolaire idéal

Dans le tableau ci-dessous, décrivez dans la colonne de gauche cinq responsabilités clés du rôle d'un.e conseiller.ère scolaire. Dans la colonne de droite, notez les caractéristiques, les compétences ou les qualités nécessaires pour assumer chaque responsabilité.

RESPONSABILITÉS	CARACTÉRISTIQUES, COMPÉTENCES OU QUALITÉS NÉCESSAIRES

Leçon 8

Le processus électoral



QUESTIONS GUIDES

1 Est-il important de voter aux élections?

2 Comment puis-je voter aux élections municipales?

3 Quels sont les obstacles à la participation électorale et qu'est ce qu'ils signifient pour moi?

APERÇU

Le droit de vote s'accompagne de la responsabilité de voter de manière informée et réfléchie.

Dans cette leçon, les élèves analyseront les différentes raisons de voter aux élections. Les élèves examineront ensuite les informations essentielles sur l'admissibilité des électeur.rice.s ainsi que quand, où et comment voter aux élections municipales. Par la suite, iels se renseigneront sur le taux de participation électorale et les obstacles à la participation électorale, puis réfléchiront aux futurs obstacles qu'iels pourraient rencontrer. Dans l'activité de la section *Consolidation des acquis*, les élèves créeront une vidéo imitant celles que l'on peut voir sur les réseaux sociaux précisant si, à leur avis, les citoyen.ne.s devraient voter ou si les élèves prévoient voter dans l'avenir.

OBJECTIFS D'APPRENTISSAGE

Les élèves apprennent à :

- expliquer pourquoi il est important de participer aux élections (Concepts de la pensée critique - Importance civique et politique) ;
- décrire comment participer aux élections municipales et scolaires (Cadre d'orientation de l'éducation à la citoyenneté - Participation active) ;
- analyser les questions liées aux droits et responsabilités de la personne et de la communauté (Cadre d'orientation de l'éducation à la citoyenneté - Qualités personnelles).

CRITÈRES DE RÉUSSITE

Les élèves peuvent :

- expliquer l'importance du vote ;
- expliquer les exigences et les étapes à suivre pour participer au processus électoral municipal ;
- présenter les obstacles à la participation électorale ;
- argumenter en faveur de l'importance de la participation électorale.

Liens avec le programme scolaire

CIVISME ET CITOYENNETÉ – CHV20

A1. Utilisation du processus d'enquête : utiliser le processus d'enquête et les concepts de la pensée critique en politique pour explorer des enjeux, des événements et des développements civiques d'importance. (A1.1, A1.4, A1.5)

A2. Développement de compétences transférables : mettre en application dans la vie quotidienne des compétences transférables développées au moyen d'enquêtes dans le cadre de l'éducation en civisme et en citoyenneté et déterminer des carrières dans lesquelles ces apprentissages pourraient constituer un atout. (A2.1, A2.2, A2.3)

B1. Enjeux civiques et valeurs démocratiques : décrire des croyances et des valeurs associées à la citoyenneté démocratique au Canada et expliquer leurs liens avec l'action citoyenne et les prises de position sur des enjeux civiques. (B1.2, B1.4, B1.5)

B3. Droits et responsabilités : analyser les principaux droits et responsabilités associés à la citoyenneté, en contexte canadien et mondial, ainsi que des façons dont ces droits sont protégés ou peuvent être violés. (B3.2, B3.3)

C1. Service à la communauté, contributions et inclusion civiques : analyser l'importance de diverses contributions au bien commun et évaluer la reconnaissance de diverses croyances, valeurs et perspectives dans des communautés au Canada et dans le monde. (C1.2, C1.3)

POLITIQUE - CPC30

Attente 1. Utilisation du processus d'enquête : utiliser le processus d'enquête ainsi que les concepts de la pensée critique en politique pour explorer divers aspects de la politique en action afin de devenir un agent du changement. (1.1, 1.6)

Attente 2. Développement de compétences transférables : reconnaître l'utilité des compétences transférables développées par l'étude de l'histoire dans la vie de tous les jours ainsi que les diverses possibilités de carrière faisant appel à une formation en histoire. (2.1, 2.2)

A1. Facteurs influant sur l'engagement politique : analyser comment différents facteurs peuvent contribuer à favoriser ou à inhiber son engagement politique et celui des autres. (A1.1, A1.2, A1.3, A1.4)

DROIT - CLU3M/CLU3E

Attente 2. Développement de compétences transférables : reconnaître l'utilité des compétences transférables développées par l'étude du droit dans la vie de tous les jours ainsi que les diverses possibilités de carrière faisant appel à une formation dans le domaine du droit. (2.1, 2.2)

B1. Droits et libertés : expliquer l'importance des garanties juridiques de la Charte canadienne des droits et libertés et du Code des droits de la personne de l'Ontario. (B1.1)

DROIT - CLN4U

Attente 2. Développement de compétences transférables : reconnaître l'utilité des compétences transférables développées par l'étude du droit dans la vie de tous les jours ainsi que les diverses possibilités de carrière faisant appel à une formation dans le domaine du droit. (2.1, 2.2)

B1. Droits et libertés : expliquer les lois et les principes juridiques se rapportant aux droits de la personne au Canada et à l'échelle internationale. (B1.2)

Introduction

Gardez le mot de la fin

1. Distribuez une feuille de papier à chaque élève. Présentez l'activité en posant la question suivante : Est-il important de voter?
2. Visionnez la vidéo « Pourquoi est-ce important de voter » et demandez aux élèves de choisir une citation ou une raison de voter qui les a marqués, puis d'écrire sur la feuille la citation ou la raison. Vous pouvez visionner la vidéo deux fois afin de permettre aux élèves de faire leur choix.
3. Demandez aux élèves d'expliquer la raison de leur choix à partir de la vidéo en écrivant une explication au verso de la feuille (p. ex. ce qu'elle signifiait à leurs yeux, ce qu'elle leur a rappelé, le lien avec les apprentissages antérieurs).
4. Divisez les élèves en groupes de trois. Demandez à un.e élève de lire au reste de son groupe la raison retenue. Demandez ensuite aux deux autres élèves de parler de la raison, de ce qu'elle signifie. Pourquoi ces mots peuvent-ils être importants? Après quelques minutes, demandez à l'élève de lire le verso de sa feuille ou d'expliquer son choix. Répétez jusqu'à ce que chaque élève ait la chance de parler.

Activités

1. Expliquez aux élèves que le vote dans le cadre des élections municipales se fait par bulletin de vote secret (Diaporama 8). Les électeur.rice.s remplissent leur bulletin dans un isoiloir et le plient ensuite pour cacher leur choix. À l'aide de la méthode « penser, jumeler, partager », demandez aux élèves de réfléchir à une ou plusieurs des questions suivantes :
 - Pourquoi est-il important de garder son vote secret?
 - Que pourrait-il se passer si les élections étaient tenues publiquement?
 - Pourquoi est-il important de s'assurer que le processus électoral est équitable et impartial?
2. À l'aide du Diaporama 8, passez en revue les aspects clés du processus électoral des élections municipales ontariennes.

Questions guides :

 - Qui a le droit de voter aux élections municipales en Ontario?
 - Qu'est-ce qu'une liste électorale?
 - Quelles sont les différentes façons de voter?
 - Comment indiquer mon vote sur le bulletin?
3. Expliquez le terme « taux de participation électorale » (Diaporama 8) et diverses statistiques sur les élections en Ontario.
 - Le taux de participation électorale est la part d'électeur.rice.s admissibles ou inscrit.e.s qui votent lors d'une élection.
 - Avoir le droit de voter ne signifie pas toujours que la personne qui détient ce droit se présente aux urnes pour voter.

NOTE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Les données sur le taux de participation électorale de votre municipalité sont peut-être disponibles en ligne. Si ces données sont disponibles, elles vous permettent d'avoir une discussion plus riche sur le taux de participation.

4. Distribuez des copies de l'Activité 8.1 et donnez aux élèves quelques minutes pour la compléter. Demandez aux élèves de répondre à chaque question aussi honnêtement que possible.

NOTE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Encouragez les élèves à ramener le questionnaire à la maison et à en discuter avec leurs parents.

5. À l'aide du Diaporama 8, examinez les principaux résultats de recherches sur le vote et les obstacles à la participation électorale. Il existe différents obstacles à l'exercice du vote, notamment la motivation et l'accès.
 - Parmi les obstacles liés à la motivation figurent le faible niveau d'intérêt et de connaissances politiques, le sentiment d'un manque de considération, le cynisme et un moindre sens du devoir civique.
 - Les obstacles liés à l'accès comprennent le fait de ne pas savoir quand et où voter, le manque de pièces d'identité, les difficultés à se rendre au bureau de vote, ainsi que les compétences linguistiques et l'alphabétisation.
6. Demandez aux élèves de réfléchir seul.e.s ou avec un.e partenaire au nombre de zéros inscrits dans le sondage sur le vote (Activité 8.1) et les obstacles qui pourraient influencer leur décision ou leur capacité à voter dans l'avenir.
7. En petits groupes, demandez aux élèves de discuter des mesures qu'ils pourraient mettre en place à l'avenir afin de réduire ces obstacles. Ensuite, faites un compte rendu en classe.

Consolidation des acquis

Créez une vidéo imitant celles que l'on peut voir sur les réseaux sociaux mettant en évidence trois éléments de réponses à l'une des questions suivantes. Vous pouvez inclure des graphiques visuels et un slogan.

- Est-ce que les citoyen.ne.s qui le peuvent devraient voter aux élections?
- Le vote est-il important?
- Êtes-vous un.e futur.e électeur.rice? Pourquoi?

MESURES DE SOUTIEN ET D'ADAPTATION

Les apprenant.e.s de la langue française	<ul style="list-style-type: none"> • Définissez les mots clés au préalable (p. ex. : jour du scrutin, vote anticipé, vote par correspondance, bulletin de vote, bulletin accepté, bulletin rejeté, liste électorale).
Pédagogie inclusive	<ul style="list-style-type: none"> • Rappelez aux élèves que les personnes nouvellement arrivées, les adultes qui ont de la difficulté à lire, les apprenant.e.s de la langue française, les personnes en situation précaire ainsi que d'autres groupes peuvent éprouver des difficultés à comprendre le système électoral ou à y participer. • Mettez l'accent sur les pratiques visant à améliorer l'accès au vote et sur l'importance d'écouter toutes les voix. Évitez de vous concentrer uniquement sur les obstacles auxquels ces groupes pourraient être confrontés.
Accommodements	<ul style="list-style-type: none"> • S'il n'est pas possible de travailler en équipes dans la classe, vous pouvez utiliser Google Docs pour les discussions et les réflexions de groupes.

MISE EN CONTEXTE POUR LE PERSONNEL ENSEIGNANT

Tous les quatre ans, l'électorat de l'ensemble de l'Ontario décide qui représentera ses intérêts et dirigera ses collectivités en élisant les membres de ses conseils municipaux et de ses conseils scolaires.

Le gouvernement provincial définit les règles communes que l'ensemble des électeur.rice.s et des candidat.e.s doivent suivre. Cependant, les municipalités sont responsables d'organiser des élections pour leur conseil municipal et les conseils scolaires dans leur territoire. Chaque municipalité a un.e secrétaire municipal.e responsable de gérer les élections.

Vous êtes admissible à voter à l'élection du conseil municipal de l'Ontario si :

- vous possédez la citoyenneté canadienne
- vous avez au moins 18 ans
- vous avez le droit de voter dans la municipalité *

*Vous pouvez remplir les conditions requises de l'une des trois façons suivantes :

1. Vous êtes un.e *électeur.rice résident.e* si vous habitez dans la municipalité.
2. Vous êtes un.e *électeur.rice non résident.e* si vous possédez ou louez une propriété dans la municipalité, mais n'y habitez pas.
3. Vous êtes le.la conjoint.e d'un.e *électeur.rice non résident.e*.

Il existe également une règle spéciale pour les élèves qui peuvent vivre loin de chez elleux pendant leurs études. Si vous êtes un.e élève et que vous considérez que votre « résidence » est l'endroit où vous vivez lorsque vous ne fréquentez pas l'école (c.-à-d. que vous prévoyez y retourner), vous avez le droit de voter à la fois dans votre municipalité « de résidence » et dans la municipalité où vous vivez pendant que vous fréquentez l'école.

Vous avez le droit de voter aux élections des conseils scolaires en Ontario si :

- vous possédez la citoyenneté canadienne
- vous avez au moins 18 ans
- vous avez le droit de voter pour ce conseil scolaire particulier

Si vous êtes un.e *électeur.rice résident.e* d'une municipalité, vous avez le droit de voter pour

un.e conseiller.ère scolaire qui représente la municipalité ou le quartier où vous habitez.

Il existe quatre types de conseils scolaires, mais vous ne pouvez voter que pour un type.

- Conseil scolaire public de langue anglaise
- Conseil scolaire catholique de langue anglaise
- Conseil scolaire public de langue française
- Conseil scolaire catholique de langue française

Les électeur.rice.s sont automatiquement admissibles à voter pour le conseil scolaire public de langue anglaise, à moins de prendre des mesures pour devenir contribuables d'un autre type de conseil scolaire. La Société d'évaluation foncière des municipalités (SEFM) tient le registre provincial des contribuables des écoles.

Si une personne souhaite changer le type de conseil pour lequel elle vote, elle doit communiquer avec la SEFM. Lorsqu'elle communique avec la SEFM, elle ne peut changer le type de conseil pour lequel elle vote que dans les cas suivants :

- son.sa conjoint.e ou elle sont catholiques et veulent contribuer à un conseil scolaire catholique de langue anglaise ;
- elle est ayant droit de langue française** et veut contribuer à un conseil scolaire public de langue française ;
- son.sa conjoint.e ou elle sont catholiques, sont ayant droit de langue française et veulent contribuer à un conseil scolaire catholique de langue française.

**Selon la Charte canadienne des droits et libertés, en Ontario, un.e ayant droit de langue française est défini.e comme quelqu'un ayant le français comme langue maternelle, quelqu'un ayant reçu une éducation en langue française ou quelqu'un dont l'enfant reçoit ou a reçu une éducation en français à l'école primaire ou secondaire.

La Société d'évaluation foncière des municipalités (SEFM) est chargée de préparer la liste préliminaire des électeur.rice.s pour chaque municipalité. Votre municipalité reçoit la liste préliminaire de la SEFM, puis crée et affiche sa propre **liste électorale**.

Pour pouvoir voter, l'électeur.rice doit s'assurer que son nom figure sur la **liste électorale**. Bien que son nom puisse être ajouté le jour du vote, il est utile de le faire à l'avance. Dans certaines municipalités, l'inscription sur la liste électorale vous garantit de recevoir une carte d'information de l'électeur, qui indique l'endroit où

vous devez voter le jour du scrutin ainsi que les dates, les heures et les emplacements des bureaux de vote par anticipation. Les électeur.rice.s peuvent vérifier leur inscription sur la liste électorale en communiquant avec la municipalité ou en consultant le site Web Voter Lookup (www.voterlookup.ca).

Chaque municipalité est responsable de la conduite de ses propres élections et de la détermination de la méthode de vote. Les options comprennent les bulletins de vote en papier, le vote en ligne, le vote par courrier, le vote par téléphone ou une combinaison de ces méthodes. Veuillez consulter le bureau de votre secrétaire de municipalité ou le bureau des élections pour obtenir de l'information plus précise sur le mode de scrutin choisi par votre municipalité.

L'électeur.rice qui se présente dans un bureau de scrutin doit présenter une pièce d'identité prouvant qu'il s'agit bien de la personne dont le nom figure sur la liste électorale. La pièce d'identité doit indiquer son nom et son adresse. Une pièce d'identité avec photo n'est pas nécessaire.

Le **bulletin de vote** dresse la liste des candidatures qui se présentent dans chaque course. Un espace est prévu à côté du nom de chaque candidat.e pour marquer son choix. Dans les élections au **système uninominal majoritaire à un tour**, les électeur.rice.s ont le droit de

marquer leur choix pour autant de candidat.e.s qu'il y a de membres élu.e.s dans la course. Par exemple, dans une course à plusieurs membres où cinq membres du conseil sont élu.e.s au **suffrage universel**, il est possible de voter pour jusqu'à cinq candidat.e.s. Par ailleurs, si un.e seul.e candidat.e est élu.e dans un quartier, il n'est possible de voter que pour une seule personne.

Un bulletin de vote est déclaré invalide par le.la **scrutateur.rice** lorsqu'il n'a pas été correctement marqué. C'est ce qu'on appelle un **bulletin rejeté**. Par exemple, l'électeur.rice a choisi plus que le nombre maximum de candidat.e.s autorisé, ou un bulletin n'était pas marqué clairement. Dans le cas des élections municipales, une course ou une section peut être déclarée valide tandis qu'une autre peut être jugée invalide.

La *Loi sur les municipalités de l'Ontario* permet aux électeur.rice.s de **refuser** leur bulletin de vote. Pour ce faire, les électeur.rice.s doivent informer le.la fonctionnaire électoral.e de leur refus du droit de voter lors de la réception de leur bulletin. Il s'agit d'un processus public, le choix est alors exprimé à voix haute. Le.la membre du personnel électoral inscrira la mention « refusé » sur les documents électoraux et le bulletin sera placé non pas dans l'urne, mais dans une enveloppe réservée aux **bulletins refusés**.

ACTIVITÉ 8.1: Sondage sur le vote

Dans la colonne de droite, réponds à la question de la colonne de gauche par 0 ou 1. Justifie ensuite ta réponse en expliquant ton raisonnement. Finalement, classe les obstacles par ordre d'importance selon toi (1 = très important, 6 = pas important).

<p>Attitudes vis-à-vis du vote</p> <p>Les citoyen.ne.s peuvent avoir des opinions différentes sur le vote. Pour certain.e.s, le vote est un CHOIX. Pour ces personnes, le choix de voter ou de ne pas voter lors d'une élection dépend des candidat.e.s qui se présentent et des questions qui sont en jeu. Pour d'autres, voter est un DEVOIR. Ces personnes ont le sentiment qu'ils doivent voter à chaque élection car c'est leur responsabilité en tant que citoyen.ne.</p> <p>Selon toi, voter est un choix ou un devoir?</p> <p><i>Devoir = 1; Choix = 0.</i></p>	
<p>Intérêt pour la politique</p> <p>Dans quelle mesure dirais-tu que tu t'intéresses à la politique?</p> <p><i>Un peu/très intéressé·e = 1</i> <i>Pas très/pas du tout intéressé·e = 0</i></p>	
<p>Enjeux</p> <p>Les politicien.ne.s ou les candidat.e.s parlent d'enjeux qui sont importants à mes yeux.</p> <p><i>D'accord = 1; Pas d'accord = 0.</i></p>	
<p>Confiance en soi</p> <p>Parfois, la politique et le gouvernement semblent si compliqués que j'ai l'impression de ne pas vraiment comprendre ce qui se passe.</p> <p><i>Pas d'accord = 1; D'accord = 0.</i></p>	
<p>Attitudes envers les politicien.ne.s et le gouvernement</p> <p>Je ne pense pas que les politicien.ne.s ou le gouvernement se soucient beaucoup de ce que les personnes comme moi pensent.</p> <p><i>Pas d'accord = 1; D'accord = 0.</i></p>	
<p>L'impact de mon vote</p> <p>Selon moi, mon vote peut contribuer à changer les choses.</p> <p><i>D'accord = 1; Pas d'accord = 0.</i></p>	
<p>Ce que je retiens de cette activité :</p>	

Notes

Notes

Notes